



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

---

Les présentes conditions d'utilisation Kard (ci-après désignées les « **Conditions Générales** ») régissent les relations entre la société Kard, société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 844 516 690, dont le siège social est situé au 5, avenue Général De Gaulle – 94160 Saint-Mandé, représentée par Monsieur Amine Bounjou, dûment habilité aux fins des présentes (ci-après désignée « **Kard** ») et toute personne physique qui a ouvert un compte Kard (ci-après désignée l'« **Utilisateur** »).

La création d'un compte Kard implique l'acceptation pleine et entière des Conditions Générales au moyen d'une case à cocher, dont l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance, les avoir comprises et acceptées en parfaite connaissance de cause. Ces Conditions Générales intègrent la Politique de Confidentialité, la Convention de Compte Kard, les Conditions du Titulaire de la Carte Kard et les Conditions Tarifaires.

L'Utilisateur peut à tout moment les consulter, les reproduire, les stocker sur son ordinateur, ou sur un autre support, se les envoyer par courrier électronique ou les imprimer sur papier de manière à les conserver. Il peut également obtenir gratuitement l'envoi d'un exemplaire par courrier postal à son adresse sur demande adressée par courrier au siège de Kard.

Kard et l'Utilisateur sont ci-après dénommés individuellement une « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

### Article 1 DEFINITIONS

---

Les termes et expressions dont la première lettre de chaque mot est en majuscule ont, au sein du Contrat, la signification qui leur est attribuée ci-après, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel.

- 1.1** « **Ami** » désigne un autre Utilisateur de l'Application Kard que l'Utilisateur a ajouté à sa liste d'Amis afin de leur permettre d'effectuer des Opérations entre eux ainsi que de partager, quand ils le souhaitent, leur activité sur l'Application Kard sur le réseau social Kard.
- 1.2** « **Application Kard** » désigne l'application mobile Kard et la plate-forme Internet Kard par lesquelles les Services sont accessibles.
- 1.3** « **Carte** » désigne la carte attachée au Compte.
- 1.4** « **Compte** » désigne le compte de paiement ouvert au nom de l'Utilisateur via l'Application Kard permettant d'effectuer des Opérations de Paiement, de Partage, d'Epargne et de Collecte.
- 1.5** « **Conditions Tarifaires** » désigne les conditions spécifiques qui précisent les Honoraires et les différentes limites applicables à la Carte ainsi qu'au Compte en fonction du profil de l'Utilisateur.
- 1.6** « **Contrat** » désigne les Conditions Générales, la Politique de Confidentialité, la Convention de Compte Kard, les Conditions du Titulaire de la Carte Kard et les Conditions Tarifaires ainsi que tout avenant éventuel qui viendrait les compléter, lesquels documents constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties.
- 1.7** « **Conditions du Titulaire de la Carte Kard** » désigne les conditions particulières qui régissent les relations entre les Parties s'agissant de l'émission et de l'utilisation de la Carte.
- 1.8** « **Convention de Compte Kard** » désigne les conditions particulières qui régissent les relations entre chaque Utilisateur, SFPMEI et Kard s'agissant de l'ouverture et de la gestion du Compte.
- 1.9** « **Force Majeure** » désigne un événement extérieur aux Parties, imprévisible et irrésistible, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux française, en ce compris : guerre (déclarée ou non) ; acte terroriste ; invasion ; rébellion ;



blocus ; sabotage ou acte de vandalisme ; grève ou conflit social, total ou partiel, externe à chacune des Parties ; intempérie (notamment inondations, orages et tempêtes) ; évènement déclaré « catastrophe naturelle » ; incendie ; épidémie ; invasion de zombies ; blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement (notamment en énergie) ; défaillance dans la fourniture de l'énergie électrique, du chauffage, de l'air conditionné, des réseaux de télécommunications, du transport des données ; défaillance de satellites.

- 1.10** « **Jeune Utilisateur** » désigne un Utilisateur âgé entre 12 ans et 18 ans, et pour lequel l'identité de son Représentant Légal a été vérifiée avec succès.
- 1.11** « **KYC** » désigne les documents relatifs à l'Utilisateur et, le cas échéant, à ses Représentants Légaux, recueillis par Kard et ses partenaires bancaires via l'Application Kard afin de lui permettre de se conformer à ses obligations légales, réglementaires et prudentielles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les KYC sont susceptibles de contenir des données à caractère personnel au sens de l'article 4 du Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
- 1.12** « **Opération de Collecte** » désigne l'Opération qui consiste pour l'Utilisateur à recevoir des fonds sur son Compte provenant d'un compte tiers.
- 1.13** « **Opération d'Épargne** » désigne l'opération effectuée par un Utilisateur qui consiste à placer de l'argent provenant de son Compte sur un sous-compte afin de réaliser des économies.
- 1.14** « **Opération de Paiement** » désigne le fait de réaliser une transaction ou un retrait d'espèces sur un distributeur avec la Carte, ainsi que d'effectuer des virements du Compte vers le Compte d'un Ami ou de tout autre compte tiers.
- 1.15** « **Opération de Partage** » désigne l'opération par laquelle des Amis se partagent un montant via l'Application Kard.
- 1.16** « **Politique de Confidentialité** » désigne la politique de confidentialité de l'Application Kard qui détaille l'origine et l'utilisation des données à caractère personnel que Kard collecte et traite. La Politique de Confidentialité est disponible à l'adresse URL [www.kard.eu/legal](http://www.kard.eu/legal).
- 1.17** « **Représentant Légal** » désigne l'un des parents ou la personne titulaire de l'autorité parentale lorsque l'Utilisateur est mineur.
- 1.18** « **Réseau Social** » désigne le réseau social au sein de l'Application Kard qui permet aux Utilisateurs « Amis » d'effectuer des Opérations entre eux, ainsi que de partager, quand ils le souhaitent, leur activité sur l'Application Kard.
- 1.19** « **Service** » désigne l'ensemble des fonctionnalités mises à la disposition des Utilisateurs sur l'Application Kard, à savoir l'ouverture d'un Compte, l'envoi d'une Carte et la possibilité d'effectuer des Opérations.
- 1.20** « **Service Client** » désigne le support fonctionnel et de réclamation de Kard. Le contenu et les modalités de contact dudit support fonctionnel et de réclamation sont précisés à l'article 7 et aux Conditions Tarifaires.
- 1.21** « **Opération** » désigne les Opérations de Paiement, les Opérations de Partage, les Opérations d'Épargne et les Opérations de Recouvrement effectuées par l'intermédiaire du Compte.
- 1.22** « **Utilisateur Test** » désigne un Utilisateur (i) dont le flux financier n'a pas atteint cent cinquante (150) euros, ou (ii) dont la Carte a été activée depuis moins de trente (30) jours et qui n'a pas transmis tous les documents d'identité demandés.
- 1.23** « **Utilisateur Général** » désigne un Utilisateur âgé a minima de dix-huit (18) ans révolus et dont l'identité a été vérifiée avec succès.



## Article 2 OBJET

---

Les Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Kard fournit l'Application Kard, ainsi que les conditions d'utilisation des Services.

## Article 3 ACCES AUX SERVICES

---

### Inscription

L'Utilisateur s'inscrit sur l'Application Kard soit en la téléchargeant depuis l'Apple Store ou Android, soit en se connectant à l'URL [www.get.kard.eu](http://www.get.kard.eu).

- <sup>3.1</sup> Pour accéder à l'Application Kard, l'Utilisateur doit indiquer son nom, son numéro de téléphone portable, son adresse e-mail, sa date et son lieu de naissance sur le formulaire d'inscription. Afin de vérifier les informations fournies et de valider l'inscription de l'Utilisateur, il reçoit instantanément un code SMS qu'il doit ensuite entrer dans l'Application Kard. Si le code est correct, un nouveau compte Utilisateur est créé sur l'Application Kard.

La création de son compte Utilisateur par l'Utilisateur se fait à l'aide de l'adresse de courrier électronique et du numéro de téléphone qu'il a communiqués à Kard et du mot de passe qu'il a choisi (pour des raisons de sécurité et de confidentialité, il est recommandé à l'Utilisateur de le modifier régulièrement).

En cas de déclaration incomplète ou erronée, le compte de l'Utilisateur peut être fermé, de plein droit, sans préavis et sans formalité préalable. En tout état de cause, l'Utilisateur consent à garantir Kard de toutes les conséquences qui pourraient découler de cette déclaration incomplète ou erronée.

Le login d'Utilisateur et le mot de passe sont uniques et personnels. Ils ne doivent pas être divulgués à des tiers. Toute action réalisée via un login appartenant à l'Utilisateur sera réputée comme ayant été réalisée par ledit Utilisateur, sauf à ce qu'il ait préalablement déclaré le login concerné comme ayant été perdu ou volé, allouant ainsi un délai raisonnable à Kard pour désactiver ledit login. En cas de divulgation du nom d'Utilisateur et/ou du mot de passe de l'Utilisateur, l'Utilisateur devra contacter Kard dès que possible à l'adresse suivante [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu) pour désactiver ses login et mot de passe.

L'Utilisateur doit accepter les Conditions Générales et la Politique de Confidentialité.

L'Utilisateur déclare avoir la capacité de contracter. Le Jeune Utilisateur garantit Kard qu'il a reçu l'autorisation de son Représentant Légal pour ce faire.

- L'Utilisateur garantit qu'il est une personne physique qui agit pour son propre compte et non pour le compte d'une personne <sup>3.2</sup>morale ou à des fins professionnelles.

A partir de cette acceptation, le compte Utilisateur est activé et l'Utilisateur a accès à l'Application Kard, à l'exclusion de toutes les fonctionnalités attachées au Compte.

### Demande d'ouverture d'un Compte

Pour accéder aux Services, l'Utilisateur peut demander l'ouverture d'un Compte et commander une Carte directement via l'Application Kard.

#### *3.2.1 Lorsque l'Utilisateur est âgé de moins de 18 ans*

Lorsque l'Utilisateur est âgé de moins de 18 ans, Kard lui demande de fournir des informations complémentaires concernant son Représentant Légal à savoir son nom, son prénom, son adresse e-mail et son numéro de téléphone portable.



Le Représentant Légal reçoit un e-mail et un SMS avec un lien unique permettant d'activer le Compte. En cliquant sur ce lien, le Représentant Légal donne son consentement à la demande faite par le Jeune Utilisateur.

Kard conclut ensuite un accord contractuel avec le Représentant Légal, qui doit accepter les Conditions Générales, la Politique de Confidentialité, la Convention de Compte Kard, les Conditions du Titulaire de Carte Kard et les Conditions Tarifaires.

A partir de cette acceptation, le Jeune Utilisateur reçoit une notification confirmant que sa demande a été approuvée par son Représentant Légal. Sa Carte lui est ensuite envoyée à l'adresse renseignée.

Dès réception, la Carte peut être activée via l'Application Kard et utilisée immédiatement.

### *3.2.2 Lorsque l'Utilisateur est âgé de plus de 18 ans*

Lorsque l'Utilisateur est âgé de plus de 18 ans, Kard lui demande d'accepter les Conditions Générales, la Politique de Confidentialité, la Convention de Compte Kard, les Conditions du Titulaire de la Carte Kard et les Conditions Tarifaires.

Sa Carte lui est ensuite envoyée à l'adresse renseignée.

Dès réception, la Carte peut être activée via l'Application Kard et utilisée immédiatement.

### **Vérification d'identité**

<sup>3.3</sup> A partir de l'activation du Compte jusqu'à la vérification réussie de son identité, l'Utilisateur est un Utilisateur Test.

L'Utilisateur devra procéder à la vérification de son identité afin de continuer à utiliser les Services dans les conditions définies à la Convention de Compte Kard.

Il convient de noter que lorsque l'Utilisateur a moins de 18 ans, la vérification d'identité portera sur la personne de son Représentant Légal.

Dès validation de la vérification d'identité, l'Utilisateur Test devient soit un Jeune Utilisateur soit un Utilisateur Général.

## <sup>4.1</sup> **Article 4** CONTENU DES SERVICES

---

### **Compte**

<sup>4.2</sup> Le Compte est utilisé afin de réaliser des Opérations de Collecte, des Opérations de Paiement, des Opérations d'Épargne et des Opérations de Partage.

L'ouverture, la gestion et l'utilisation du Compte sont soumises aux stipulations de la Convention de Compte Kard.

### **Carte**

<sup>5.1</sup> Dès réception de la Carte, l'Utilisateur doit l'activer via son Application Kard. Il pourra la désactiver à tout moment via l'Application Kard en cas de perte ou de suspicion de fraude.

L'utilisation de la Carte est soumise aux stipulations des Conditions du Titulaire de Carte Kard.

## **Article 5** FONCTIONNALITÉS DE L'APPLICATION KARD

---

### **Pour les Utilisateurs, titulaires d'une Carte**

L'Utilisateur pourra, via son Compte Utilisateur sur l'Application Kard, gérer son Compte, réaliser des Opérations et/ou consulter l'historique de ses Opérations.



Les fonctionnalités précises de l'Application Kard sont décrites à l'adresse URL suivante : [www.kard.eu](http://www.kard.eu).

### **Pour les Représentants Légaux des Jeunes Utilisateurs**

Par l'intermédiaire de son compte d'Utilisateur « Représentant Légal », l'Utilisateur ayant le statut de Représentant Légal pourra assurer le suivi du Compte du Jeune Utilisateur.

Les fonctionnalités précises attachées au compte d'Utilisateur « Représentant Légal » sont décrites à l'adresse URL suivante : <sup>5.2</sup>[www.kard.eu](http://www.kard.eu).

Le Représentant Légal perd l'accès au Compte et au compte Utilisateur lorsque le Jeune Utilisateur devient majeur.

### **Article 6 RESEAU SOCIAL KARD**

---

Les Utilisateurs peuvent ajouter et/ou supprimer des Amis via leur Application Kard.

En ajoutant un Ami sur l'Application Kard, l'Utilisateur pourra interagir avec lui au sujet de son utilisation de l'Application Kard.

En particulier, l'Utilisateur peut :

- (i) partager avec ses Amis les Opérations qu'il réalise ;
- (ii) commenter une Opération réalisée par un Ami en ajoutant un commentaire ou un « J'aime » ;
- (iii) inviter un de ses contacts téléphoniques à télécharger l'Application Kard.

Les Jeunes Utilisateurs et leurs Représentants Légaux sont informés que l'utilisation du réseau social de Kard par un Jeune Utilisateur est soumise au consentement de son Représentant Légal. Kard recommande aux Représentants Légaux qui autorisent aux Jeunes Utilisateurs à accéder au réseau social Kard de les avertir des dangers liés aux réseaux sociaux et des risques potentiels auxquels ils sont exposés.

La responsabilité de Kard ne pourra en aucun cas être retenue du fait de l'utilisation du réseau social Kard par les Utilisateurs.

### <sup>7.1</sup> **Article 7 SERVICE CLIENT**

---

#### **Contenu du Service Client**

Kard fournit un Service Client concernant l'utilisation de l'Application Kard, son fonctionnement ainsi que toute demande d'information ou réclamation.

<sup>7.2</sup> Les demandes à l'attention du Service Client sont prises en compte par Kard dans les conditions définies à l'article 7.2.

Tout contact avec le Service Client par un autre moyen que ceux visés à l'article 7.2 ne sera pas pris en compte par Kard.

#### **Contact avec le Service Client**

Le Service Client peut être contacté par le biais des canaux énumérés ci-après :

- (i) par téléphone: le services est accessible depuis la France au numéro suivant : +33 (0)1 83 64 31 07 ;
- (ii) par e-mail : [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu) ;
- (iii) directement via l'Application Kard.

L'Utilisateur peut contacter le Service Client tous les jours de la semaine. Toutefois, dans certains cas, le Service Client peut ne pas être en mesure de répondre immédiatement.



## **Article 8 DISPONIBILITÉ DE L'APPLICATION KARD**

---

Les Services proposés par Kard sont accessibles à distance, par le réseau Internet.

L'utilisateur fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès à l'Application Kard. Ils conservent à leur charge les frais de télécommunication lors de l'accès à Internet lors de l'utilisation de l'Application Kard.

Kard met en œuvre ses meilleurs efforts afin que l'Application Kard soit accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24 h/24), sept jours sur sept (7 j/7).

L'utilisateur reconnaît expressément qu'il est averti des aléas techniques qui peuvent affecter le réseau Internet et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités rendant la connexion impossible. Kard ne peut être tenue responsable des difficultés d'accès aux Services dus à des perturbations du réseau Internet.

Kard se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, de suspendre temporairement l'accès à l'Application Kard lors de la survenance de pannes éventuelles ou de toute opération de maintenance nécessaire à son bon fonctionnement.

Kard se réserve le droit d'apporter à l'Application Kard toute modification ou amélioration qu'elle jugera nécessaire.

## **Article 9 PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

---

Kard traitera, pour son propre compte, les données à caractère personnel des Utilisateurs, dans les conditions énoncées dans la Politique de Confidentialité.

## **Article 10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

---

L'Application Kard est la propriété exclusive de Kard.

Kard concède au Client un droit personnel, gratuit, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation de l'Application Kard, pendant toute la durée du Contrat et pour le Monde entier, dans les limites définies aux Conditions Générales.

Tout contenu qui n'a pas été mis en ligne par l'utilisateur, notamment les données, fonctionnalités, textes, noms, dénominations, images, photographies, éléments graphiques, marques, sons, est la propriété exclusive de Kard. Aucune des stipulations du Contrat ne saurait être interprétée comme un quelconque transfert de l'un de ces droits au profit de l'utilisateur. Aucun de ces éléments ne peut être téléchargé, copié, modifié, supprimé, distribué, transmis, diffusé, vendu, loué, concédé ou exploité de quelque manière que ce soit, sans le consentement exprès, préalable et écrit de Kard.

## **Article 11 ENGAGEMENTS DES UTILISATEURS**

---

L'utilisateur s'engage à :

- (i) vérifier l'exactitude de chacune des Opérations effectuées via son Compte ;
- (ii) disposer d'un navigateur Internet à jour ainsi que d'une connexion Internet haut débit dont les frais restent à sa charge ;
- (iii) mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de ses codes relatifs à son Compte et à sa Carte ainsi que l'accès à son compte Utilisateur sur l'Application Kard ;
- (iv) informer Kard de tout changement dans son statut d'Utilisateur des Services (p. ex. changement de numéro de téléphone) ;



- (v) ne pas charger ou transmettre sur l'Application Kard ou utiliser tout équipement, logiciel ou routine qui contienne des virus, chevaux de Troie, vers, bombes à retardement ou autres programmes et procédés destinés à endommager, interférer ou tenter d'interférer avec le fonctionnement normal de l'Application Kard, ou s'approprier l'Application Kard, ou encore recourir à n'importe quel moyen pour causer une saturation de nos systèmes ou porter atteinte aux droits de tiers ;
- (vi) ne pas transmettre par l'intermédiaire de l'Application Kard tout contenu illégal, menaçant, humiliant, diffamatoire, obscène, haineux, pornographique ou blasphématoire, ou tout autre message qui pourrait constituer un crime ou délit, donner lieu à une responsabilité civile, violer ou encourager la législation, ou un contenu qui pourrait être utilisé à toute fin contraire à la loi ou aux Conditions Générales ;
- (vii) ne pas effectuer, par l'intermédiaire de l'Application Kard, des Opérations illégales qui pourraient constituer un crime ou un délit, engager sa responsabilité civile, enfreindre ou inciter à enfreindre la législation, ou le contenu qui pourrait être utilisé à toute fin contraire à la loi ou aux Conditions Générales ;
- (viii) ne pas utiliser l'Application Kard de manière à ce que, du point de vue de Kard, les performances ou les fonctionnalités de l'Application Kard, ou de tout autre système informatique ou réseau utilisé par Kard ou par un quelconque tiers, soient impactés négativement ou que les Utilisateurs de l'Application Kard soient négativement affectés.

Kard ne pourra voir sa responsabilité engagée par un manquement par l'Utilisateur à la législation applicable.

## **Article 12 RESPONSABILITE**

---

Kard n'accorde aucune garantie qui n'est pas expressément mentionnée dans le Contrat. En particulier, Kard ne garantit pas l'absence de bogues et, par conséquent, ne garantit pas que l'utilisation de l'application Kard sera ininterrompue et sans erreur.

Dans la mesure permise par la loi, Kard ne pourra être tenue pour responsable en cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations, notamment mais sans limitation en cas de mauvaise utilisation des Services ou en cas de mauvais fonctionnement des équipements ou d'accès au réseau Internet de l'Utilisateur, de mauvaise utilisation des noms d'Utilisateurs et codes d'accès, d'interruption des Services du fait du caractère illicite de l'utilisation des Services. Kard ne pourra, même en cas de réclamation d'un tiers, encourir aucune responsabilité pour tout dommage indirect ou imprévisible de l'Utilisateur, y compris notamment toute perte commerciale, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice ou perte de clientèle.

Kard ne peut être tenue responsable de tout dommage causé par un prestataire de services externe (p. ex. retard bancaire, retard postal) ou une cause externe, et en particulier, sans que cette liste soit exhaustive, de tout ralentissement ou interruption du réseau de télécommunications n'appartenant pas à Kard, de l'interruption de l'approvisionnement en électricité, d'une intrusion ou de la maintenance frauduleuse d'un tiers sur le système malgré la mise en place de mesures de sécurité conformes aux données techniques actuelles.

Kard n'est pas responsable de la qualité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur les réseaux et/ou serveurs connectés au réseau Internet.

## **Article 13 DURÉE – RÉSILIATION DU CONTRAT**

---

### **Durée**

Le Contrat est conclu pour une période indéterminée à compter de l'activation de sa Carte par l'Utilisateur.



## **Droit de rétractation**

### *13.2.1 Période de rétractation*

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, l'Utilisateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la conclusion du Contrat pour exercer son droit de rétractation.

<sup>13.2</sup> Dans ce délai, l'Utilisateur doit informer Kard de son intention de se rétracter au moyen d'une déclaration écrite et sans ambiguïté ou au moyen du formulaire de rétractation reproduit en Annexe A. Pour exercer ce droit, l'Utilisateur n'a pas à justifier de ses motifs.

### *13.2.2 Effets de la rétraction*

La mise en œuvre du droit de rétractation n'entraîne pas la remise en cause des Opérations précédemment réalisées.

## **Résiliation du Contrat**

### *13.3.1 Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur*

<sup>13.3</sup>

L'Utilisateur peut résilier le Contrat à tout moment moyennant un préavis de trente (30) jours et demander la fermeture de son Compte via son compte Utilisateur sur l'Application Kard.

### *13.3.2 Résiliation à l'initiative de Kard*

Kard peut résilier le Contrat à tout moment, à l'issue d'un délai de préavis de deux (2) mois suivant la réception par l'Utilisateur de la notification par e-mail de Kard de son intention de résilier le Contrat.

Toutefois, Kard est exempté du délai de préavis et peut fermer immédiatement le Compte de l'Utilisateur en cas de manquement dudit Utilisateur à ses obligations en vertu du Contrat.

### *13.3.3 Conséquences de la résiliation du Contrat*

A compter de l'achèvement des Opérations en cours, Kard clôt le Compte de l'Utilisateur concerné et désactive sa Carte. L'Utilisateur ne pourra plus accéder aux Services et son compte Utilisateur sur l'Application Kard sera supprimé.

Les conséquences de la résiliation du Contrat sur le Compte sont spécifiées à la Convention de Compte Kard.

Nonobstant la résiliation du Contrat, il est expressément convenu entre les parties que les articles 9, 12 et 15 restent pleinement applicables entre les Parties.

## **Article 14 STIPULATIONS DIVERSES**

---

### **Cession/transfert du Contrat**

Kard aura la possibilité de transférer tout ou partie des droits et obligations résultant pour elle du Contrat à toute filiale à constituer, ainsi que par suite notamment de fusion, scission, apport partiel d'actif ou cession totale ou partielle de son fonds de commerce.

Il est expressément convenu entre les Parties que toute modification dans la structure capitalistique de Kard, en ce compris un changement de contrôle, sera sans effet sur l'exécution du Contrat.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à transférer tout ou partie de ses obligations aux termes du Contrat, de quelque manière que ce soit.





### **Notification – Computation des délais**

Toute notification (mise en demeure, compte rendu, approbation ou consentement) requise ou nécessaire en application des stipulations du Contrat devra être faite par écrit et sera réputé valablement donnée si remise en main propre ou adressée par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception à l'adresse de l'autre Partie figurant en tête du Contrat (ou à toute autre adresse choisie par une Partie et notifiée à l'autre).

14.2

Sauf disposition particulière dans un article du Contrat, les délais sont calculés par jour calendaire. Tout délai calculé à partir d'une notification courra à compter de la première tentative de remise au destinataire, le cachet de la Poste faisant foi.

### **Force Majeure**

Chacune des Parties ne saurait voir sa responsabilité engagée pour le cas où l'exécution de ses obligations serait retardée, restreinte ou rendue impossible du fait de la survenance d'un cas de Force Majeure. Il est expressément convenu entre les Parties que les stipulations du présent article 14.3 ne sont pas applicables aux obligations de payer.

14.3

Dans l'hypothèse de la survenance d'une Force Majeure, l'exécution des obligations de chaque Partie est suspendue. Si la Force Majeure se poursuit pendant plus d'un (1) mois, le Contrat pourra être résilié à la demande de la Partie la plus diligente sans pour autant que la responsabilité d'une Partie puisse être engagée à l'égard de l'autre. Chacune des Parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent de la survenance de la Force Majeure.

### **Modification des Conditions Générales**

14.4

Kard se réserve le droit d'apporter, à tout moment, toute modification aux présentes Conditions Générales qu'elle juge nécessaire et utile.

En cas de modification des Conditions Générales, Kard s'engage à ce que l'Utilisateur accepte les nouvelles conditions générales lorsqu'il accède à nouveau à l'Application Kard.

14.5

### **Notification d'un contenu illégal**

Conformément aux dispositions de l'article 6, I, 7° de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004, Kard n'est pas soumise à une obligation générale de surveillance des informations hébergées sur le réseau social de l'Application Kard.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur constaterait que des contenus postés sur l'Application Kard et/ou rendus accessibles via un lien hypertexte violent les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment constituent des contenus manifestement illicites (diffamatoires, dénigrants ou portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle), il pourra en informer Kard en envoyant un e-mail via le formulaire de contact sur l'Application Kard ou via l'outil de signalisation disponible sur son compte Utilisateur.

L'Utilisateur doit fournir à Kard toutes les informations nécessaires pour permettre à Kard d'identifier le contenu litigieux, à savoir :

14.6

- (i) Ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ;
- (ii) la description des faits contestés et leur localisation précise ;
- (iii) les raisons pour lesquelles le contenu devrait être supprimé, y compris le fondement juridique et factuel.

### **Fournisseurs – Prestataires – Sous-traitants**

Pendant toute la durée du Contrat, Kard sera libre de faire appel à tout fournisseur, prestataires et/ou sous-traitant de son choix.



## Convention de preuve

Les registres informatisés seront conservés dans les systèmes informatiques de Kard dans des conditions raisonnables de sécurité et seront considérés comme les preuves des échanges et/ou des actions réalisées par l'Utilisateur, ce que ce dernier déclare accepter expressément.

### 14.7 Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des Parties n'exerce pas l'un quelconque de ses droits au titre des présentes ne saurait emporter renonciation de sa part à son exercice, une telle renonciation ne pouvant procéder que d'une déclaration expresse de la Partie concernée.

14.8

### Invalidité partielle

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des Conditions Générales seraient considérées comme non valides par une juridiction compétente, les autres clauses conserveront leur portée et effet.

La stipulation considérée comme invalide sera remplacée par une stipulation dont le sens et la portée seront le plus proches possibles de la clause ainsi invalidée, tout en restant conforme à la législation applicable et à la commune intention des Parties.

### Opposition au démarchage téléphonique

14.10

L'Utilisateur ou le Représentant Légal peut s'opposer à recevoir de la prospection commerciale par voie téléphonique en s'inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier postal à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret, 10000 Troyes.

L'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique est valable pour une période de trois (3) ans renouvelable.

Cette inscription interdit à un professionnel tout démarchage téléphonique, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

## 15.1 Article 15 LOI APPLICABLE – CONTENTIEUX

---

### 15.2 Loi applicable

Le Contrat est régi par le droit français.

### Contentieux

L'Utilisateur, consommateur, peut recourir gratuitement à la médiation pour tout litige contractuel à condition d'avoir préalablement saisi Kard d'une réclamation qui n'a pas permis de résoudre ledit litige. Pour ce faire, il doit contacter le médiateur auprès de l'Association des Sociétés Financières, par courrier simple à l'adresse suivante : Madame/Monsieur le Médiateur de l'Association des Sociétés Financières – 75854 Paris Cedex 17.



## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

---

Kard est une banque en ligne entièrement dématérialisée à destination des jeunes disponible via une application Internet et une application mobile (ci-après désignées collectivement l' « **Application** »).

Dans le cadre de ses activités, la société **Kard**, société par action simplifiée, au capital de 3.000 euros dont le siège social est situé 5, avenue du Général De Gaulle – 94160 Saint-Mandé, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 844 516 690, est amenée à collecter et traiter certaines données à caractère personnel des personnes qui utilisent le site Internet qu'elle édite disponible à l'adresse URL [www.kard.eu](http://www.kard.eu) (ci-après désigné le « **Site** ») ainsi que l'Application (ci-après désignées les « **Personnes Concernées** »).

Par conséquent, Kard intervient en qualité de responsable de traitement.

Kard respecte le droit à la vie privée et reconnaît l'importance de la protection des données à caractère personnel.

A cet égard, Kard (et par conséquent, ses préposés, agents, partenaires et sous-traitants) s'engage à traiter les données à caractère personnel des Personnes Concernées conformément aux dispositions du Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après désigné le « **RGPD** »), de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après désignée la « **Loi n° 78-17** ») ainsi qu'aux stipulations de la présente politique de confidentialité Kard (ci-après désignée la « **Politique de Confidentialité** »).

La Politique de Confidentialité a pour but de détailler l'origine et l'utilisation des données à caractère personnel collectées et traitées par Kard ainsi que les mesures qu'elle met en œuvre afin de protéger au mieux lesdites données à caractère personnel.

Les cartes de paiement que les Personnes Concernées sont susceptibles d'utiliser dans le cadre des services Kard sont émises par la société Transact Payments Limited (ci-après désignée « **TPL** »), sous licence de la société Gibraltar Financial Services Commission, dont le siège social est situé au 6.20 World Trade Center, 6 Bayside Road, Gibraltar, GX11 1AA et dont le numéro de société est le 108217. TPL est ainsi amenée à collecter et traiter les données à caractère personnel des Personnes Concernées en qualité de responsable de traitement mais uniquement lorsqu'elles concernent l'utilisation de leur carte de paiement. En acceptant les Conditions Générales, la Personne Concernée accepte également la politique de confidentialité de TPL qui lui est communiquée lorsqu'elle crée un compte Utilisateur sur l'Application et qui est disponible [au lien suivant](#).

Dans le cadre de l'utilisation des services Kard, les comptes de monnaie électronique ouverts au nom et/ou pour le compte des Personnes Concernées le sont dans les livres de la Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire (ci-après désignée la « **SFPMEI** »), agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution dont le siège social est situé 29, rue du Louvre – 75002 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 422 721 274. Ainsi, la SFPMEI sera amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel des Personnes Concernées relatives à leur compte de monnaie électronique en qualité de responsable de traitement. En acceptant les Conditions Générales, les Personnes Concernées acceptent également la politique de confidentialité de la SFPMEI qui est disponible [au lien suivant](#).



## Article 1 COLLECTE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

---

Kard collecte et traite les données à caractère personnel des Personnes Concernées pour son propre compte, ces données étant communiquées par les Personnes Concernées :

- (i) lorsqu'elles visitent le Site ;
- (ii) au moment où elles s'inscrivent sur l'Application ;
- (iii) lors de l'accès aux services proposés sur l'Application ;
- (iv) ultérieurement via leur compte personnel sur l'Application.

Les informations pour lesquelles une communication à Kard est obligatoire sont identifiées comme telles lors de l'inscription d'une Personne Concernée sur l'Application et, le cas échéant, sur tout formulaire de collecte des données mis à la disposition de la Personne Concernée au cours de son utilisation de l'Application. Dans le cas où la communication des informations est obligatoire, Kard informera la Personne Concernée des conséquences de son défaut de réponse.

Sauf sur demande ou avec le consentement exprès des Personnes Concernées et dans le strict respect de leurs directives, Kard ne procédera à aucun traitement de données à caractère personnel autre que ceux décrits dans la Politique de Confidentialité.

## Article 2 BASES LEGALES DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE

---

Conformément à la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Kard s'appuient sur l'une des bases légales visées 2.1 ci-après.

### **L'exécution des relations contractuelles de Kard avec les Personnes Concernées**

Afin d'utiliser l'Application et de bénéficier des services qu'elle propose, les Personnes Concernées ont dû accepter les conditions générales d'utilisation et de vente disponibles à l'adresse [www.kard.eu/legal](http://www.kard.eu/legal).

En outre, lors de l'utilisation du Site, les Personnes Concernées ont accepté les conditions générales d'utilisation.

2.2 Ces documents formalisent une relation contractuelle entre chacune des Personnes Concernées et Kard.

Les données à caractère personnel collectées et traitées par Kard dans ce cadre sont nécessaires à la réalisation des traitements liés à l'exécution desdits contrats dont les finalités sont précisées à l'Article 5 - « *Finalités des traitements de données à caractère personnel* ».

### **Consentement des Personnes Concernées**

Lorsque les Personnes Concernées naviguent sur le Site et utilisent l'Application, Kard peut être amenée à installer divers cookies sur l'espace de stockage de leur terminal (p. ex. ordinateur, appareil mobile).

Avant d'installer des cookies sur le terminal de la Personne Concernée, Kard recueille le consentement de ce dernier par le biais d'un « bandeau-cookie ».



La Personne Concernée âgée de moins de quinze (15) ans doit donner son consentement avec l'un de ses parents ou la personne titulaire de l'autorité parentale.

### **Respect d'une obligation légale à laquelle Kard est soumise**

Les traitements de données à caractère personnel des Personnes Concernées mis en œuvre par Kard peuvent être imposés par une obligation légale à laquelle elle est assujettie, notamment la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et la lutte contre la fraude fiscale.

2.3

### **Intérêt légitime des Clients de Kard**

Dans certaines hypothèses, Kard peut disposer d'un intérêt légitime l'autorisant à traiter les données à caractère personnel des Personnes Concernées, notamment afin de prévenir les risques de fraude.

2.4

Dans ce cadre, Kard veille à ce que le traitement mis en œuvre soit nécessaire à la réalisation de son intérêt légitime et qu'il ne porte pas atteinte aux intérêts et droits fondamentaux des Personnes Concernées.

## **Article 3 CATEGORIES DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL COLLECTEES**

---

Les données à caractère personnel que Kard est amenée à collecter et traiter dans le cadre de ses activités sont :

- (i) les données d'identification (p. ex. nom, prénom(s), date de naissance, copie de la carte d'identité ou du passeport, signature) ;
- (ii) les données de contact (p. ex. téléphone, adresse e-mail, adresse postale) ;
- (iii) les informations d'ordres économique et financier (p. ex. coordonnées bancaires, numéro de carte) ;
- (iv) les données relatives à la vie personnelle et aux habitudes de vie ;
- (v) les données relatives aux opérations effectuées via l'Application ou le Site ;
- (vi) les données relatives à la vie professionnelle (p.ex. profession, diplôme(s)) ;
- (vii) les données de localisation (p. ex. GPS) ;
- (viii) les données de connexion (p. ex. logs techniques, adresses IP).

## **Article 4 DUREES DE CONSERVATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

---

Les données à caractère personnel relatives à la gestion de la relation commerciale de Kard avec la Personne Concernée seront conservées trois (3) ans à compter du dernier contact émanant de la Personne Concernée.

Néanmoins, conformément à l'article L. 561-12 du code monétaire et financier, les données de la Personne Concernée qui dispose d'un compte sur l'Application relatives à son identité seront conservées cinq (5) ans à compter de la clôture de son compte sur l'Application.

Les statistiques de mesures d'audience ne sont pas conservées pour une durée supérieure à treize (13) mois.



Toutefois, à l'issue des délais précités, les données à caractère personnel collectées et traitées pourront faire l'objet d'un archivage intermédiaire afin que Kard puisse satisfaire à ses obligations légales de conservation. A titre d'exemple, les documents relatifs à la gestion des commandes seront conservés dix (10) ans.

Certaines données pourront être archivées au-delà des durées prévues (i) en cas de procédure contentieuse afin de permettre d'établir la réalité des faits litigieux ; et/ou (ii) pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales dans le seul but de permettre, en tant que besoins, la mise à disposition de ces données à l'autorité judiciaire.

L'archivage implique que ces données soient anonymisées et ne soient plus consultables en ligne mais soient extraites et conservées sur un support autonome et sécurisé.

Passés les délais fixés dans la Politique de Confidentialité, les données à caractère personnel des Personnes Concernées sont supprimées.

#### **Article 5 FINALITES DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

---

Les traitements de données à caractère personnel des Personnes Concernées réalisés par Kard sont nécessaires pour lui permettre d'accomplir les finalités suivantes :

- (i) permettre l'exécution des contrats conclus entre Kard et la Personne Concernée ;
- (ii) fournir les services de banque en ligne souscrits par la Personne Concernée ;
- (iii) vérifier l'identité de la Personne Concernée pour respecter la législation applicable en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- (iv) permettre à la Personne Concernée d'interagir avec des amis disposant eux-aussi d'un compte sur l'Application ;
- (v) communiquer avec la Personne Concernée qui remplissent un formulaire de contact sur le Site ou l'Application ;
- (vi) présenter à la Personne Concernée les produits et services de Kard qui seraient susceptibles de l'intéresser ;
- (vii) constituer un fichier de clients et prospects ;
- (viii) adresser des sollicitations commerciales, des messages promotionnels et des newsletters. La Personne Concernée a la possibilité de se désabonner à tout moment de tout message marketing en cliquant sur le lien de désabonnement figurant à la fin desdits messages ;
- (ix) établir des statistiques et volumes de fréquentation du Site et de l'Application ;
- (x) lorsque la loi l'exige ou dans le cadre d'une procédure judiciaire ou d'un litige ;
- (xi) gérer les demandes d'exercice des droits énumérés à l'article 6 ci-dessous ;
- (xii) toute autre utilisation permettant l'amélioration des services fournis par Kard.



## Article 6 DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

---

Les Personnes Concernées disposent :

- (i) d'un droit d'accès : il permet à la Personne Concernée d'obtenir des informations concernant le traitement de ses données à caractère personnel ainsi qu'une copie desdites données ;
- (ii) d'un droit de rectification : il permet à la Personne Concernée de demander à ce que les données à caractère personnel qu'elle estime inexactes ou incomplètes soient modifiées en conséquence ;
- (iii) d'un droit d'opposition : il permet à la Personne Concernée de s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel pour des motifs liés à sa situation particulière. Le droit d'opposition est absolu s'agissant du traitement mis en œuvre à des fins de prospection commerciale ;
- (iv) d'un droit de limitation : il permet à la Personne Concernée de suspendre le traitement de ses données à caractère personnel dont elle fait l'objet tout en conservant les données traitées ;
- (v) d'un droit à la portabilité : il permet à la Personne Concernée que les données à caractère personnel qu'elle a fournies lui soient restituées ou, lorsque cela est techniquement possible, soient transférées à un tiers. Les informations demandées par la Personne Concernée lui seront fournies sous une forme électronique, sauf demande expresse contraire ;
- (vi) du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès ;
- (vii) d'un droit de suppression : il permet à la Personne Concernée d'obtenir la suppression de ses données à caractère personnel. S'agissant du droit à la suppression des données personnelles de la Personne Concernée, ce dernier ne sera pas applicable dans les cas où le traitement est mis en œuvre pour répondre à une obligation légale ;
- (viii) du droit de retirer son consentement : lorsque que la base légale du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre est le consentement, il permet à la Personne Concernée de retirer son consentement à tout moment.

Les droits précités étant conditionnés au respect des règles suivantes :

- (i) la demande émane de la Personne Concernée elle-même et est accompagnée d'une copie d'un titre d'identité, à jour ;
- (ii) la demande doit être formulée par écrit à l'adresse suivante : [privacy@kard.eu](mailto:privacy@kard.eu)

La Personne Concernée est informée qu'elle a le droit d'introduire à tout moment une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente si elle considère que les traitements objets de la Politique de Confidentialité constituent une violation de la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.



## Article 7 DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

---

Afin de veiller à tout moment à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à collecter et traiter dans le cadre de ses activités, Kard a nommé un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes : [privacy@kard.eu](mailto:privacy@kard.eu)

## Article 8 DONNEES A CARACTERE PERSONNEL PARTAGEES AVEC DES TIERS

---

Toutes les données à caractère personnel collectées et traitées par Kard sont strictement confidentielles.

Toutefois, Kard pourra être amenée à transférer de manière temporaire et sécurisée à des tiers certaines données à caractère personnel des Personnes Concernées seulement lorsque cela est nécessaire pour lui permettre de respecter les finalités précitées.

Dans ce cadre, les catégories des destinataires susceptibles de se voir communiquer certaines données à caractère personnel sont les suivantes :

- (i) les autorités financières, judiciaires ou administratives sur demande et dans les limites de ce qui est autorisé par la législation applicable ;
- (ii) les prestataires avec lesquelles Kard a contracté afin d'assurer l'exploitation et la maintenance du Site et de l'Application (p. ex. hébergement du Site et de l'Application) ;
- (iii) les partenaires bancaires avec lesquelles Kard a contracté (p. ex. Bankable, MasterCard, Arkea, SFPMEI, TPL) ;
- (iv) certains professionnels réglementés tels que des experts-comptables, des commissaires aux comptes ou des avocats.

A ce titre, Kard veille à ce que l'ensemble de ses partenaires, destinataires de données à caractère personnel des Personnes Concernées, placent la protection des données à caractère personnel au cœur de leur mission, prennent des engagements contractuels relatifs à la protection des données a minima équivalents à la Politique de Confidentialité et s'engagent à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Lorsque Kard est amenée à communiquer des données à caractère personnel des Personnes Concernées comme décrit ci-dessus, cela peut impliquer l'envoi d'informations en dehors de l'Espace économique européen. Lorsque le tiers concerné est situé en dehors de l'Union européenne, ou dans un pays ne disposant pas d'une réglementation adéquate au sens du RGPD, Kard encadre sa relation avec ce tiers en adoptant un dispositif contractuel approprié.

## Article 9 COOKIES

---

Kard recueille des informations sur l'utilisation du Site et de l'Application par la Personne Concernée à l'aide de cookies. Les cookies sont des fichiers textes qui sont susceptibles d'être déposés par Kard sur le disque dur de l'ordinateur de la Personne Concernée ou de tout autre dispositif d'accès qu'elle utilise, à l'occasion de la





consultation du Site ou de l'Application. Les cookies aident Kard à se rappeler de la Personne Concernée lorsqu'elle accède au Site ou à l'Application ainsi que de diverses informations sur ses précédentes visites.

Voici une liste de ces cookies :

**Cookies de fonctionnalité** : Ces cookies permettent à la Personne Concernée de parcourir les services de Kard et d'utiliser des fonctions telles que la connexion à des zones sécurisées.

**Cookies d'analyse** : Kard utilise des cookies d'analyse afin de mesurer et analyser l'utilisation de ses services par les Personnes Concernées. Lesdits cookies permettent par exemple à Kard de connaître le nombre de visiteurs ainsi que la manière dont ces derniers se déplacent sur le Site et l'Application. Cela permet à Kard d'améliorer continuellement ses services.

**Cookies de préférence** : Lorsque la Personne Concernée navigue sur le Site ou l'Application, les cookies de préférence permettront à Kard de se souvenir de ses préférences (p. ex. son nom, la langue qu'elle l'utilise ou sa localisation).

**Cookies de tiers** : Certains des cookies décrits ci-dessus sont stockés sur la machine de la Personne Concernée par des tiers lorsqu'elle utilise les services de Kard. Kard n'a aucun contrôle sur ces cookies ou sur la façon dont les tiers les utilisent.

Chaque Personne Concernée peut refuser les cookies placés par le Site ou l'Application en configurant son navigateur.

- (i) [Mozilla Firefox](#)
- (ii) [Internet Explorer](#)
- (iii) [Chrome](#)
- (iv) [Safari](#)
- (v) [Google \(AdWords Remarketing\)](#)
- (vi) [Google \(Google Analytics\)](#)
- (vii) [Facebook](#)

## **Article 10    MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE**

---

Kard se réserve le droit d'apporter, à tout moment, à la Politique de Confidentialité toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles.

En cas de modification de la Politique de Confidentialité, Kard s'engage à faire accepter à nouveau à la Personne Concernée la nouvelle politique de confidentialité au moment où la Personne Concernée accède à nouveau au Site ou à l'Application.

Elles seront par ailleurs accessibles par la Personne Concernée sur le Site et, le cas échéant, dans son compte personnel sur l'Application.

La Personne Concernée n'ayant pas expressément accepté la nouvelle politique de confidentialité pourra résilier son compte.



## CONVENTION DE COMPTE

---

### Préambule

Le Compte est un compte de paiement en monnaie électronique ouvert dans les livres de la Société Financière du Porte-Monnaie Électronique Interbancaire (SFPMEI), société par actions simplifiée au capital de 3 732 089 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 422 721 274, dont le siège social est situé 29 rue du Louvre, 75002 Paris, agissant en tant qu'établissement de monnaie électronique (code banque 14378) agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») établie au 4, place de Budapest, CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

Le Compte et ses moyens de paiement associés sont une offre à destination des jeunes proposée par la société KARD, société par actions simplifiée au capital de 3 977 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 844 516 690 dont le siège social est situé 5 avenue du Général de Gaulle 94160 Saint-Mandé France, agissant en qualité de distributeur de la monnaie électronique émise par la SFPMEI.

La présente convention de Compte (la « Convention de Compte Kard ») est passée entre l'Utilisateur ou lorsque l'Utilisateur est mineur, son Représentant Légal (ci-après le « Titulaire » ou le « Titulaire du compte »), la SFPMEI et KARD, afin de régir les conditions d'ouverture et de fonctionnement du Compte et des services de paiements liés à l'émission et au remboursement de monnaie électronique.

Aux fins des présentes, KARD peut être joint à l'adresse de courrier électronique suivante : [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu).

La Convention de Compte Kard est composée de la présente convention ainsi que de son annexe 1 – Formulaire de rétractation qui fait corps avec elle.

Le Titulaire du Compte accepte sans réserve la Convention de Compte Kard portée à sa connaissance en cochant, lors de son inscription, la case : « *J'accepte sans réserve les présentes Conditions Générales qui m'ont été communiquées sur un support durable autre que le papier au sens de la loi* ». Celles-ci tiennent lieu de contrat entre le Titulaire, la SFPMEI et KARD. Le Titulaire peut à tout moment les consulter, les reproduire, les stocker sur son ordinateur, ou sur un autre support, se les envoyer par courrier électronique ou les imprimer sur papier de manière à les conserver. Il peut également obtenir gratuitement l'envoi d'un exemplaire par courrier postal à son adresse sur demande adressée par courrier au siège de KARD.

### I. LE COMPTE

#### Article 1 NATURE DU COMPTE

---

Le Compte est un compte de paiement en monnaie électronique, émise par la SFPMEI contre la remise de fonds par carte ou virement.

Au sens du Code monétaire et financier (ci-après le « CMF »), la monnaie électronique est une valeur prépayée permettant de réaliser toutes sortes d'opérations de paiement et qui peut être remboursée à tout moment à la demande de son détenteur.

La demande de remboursement de la monnaie électronique doit être adressée à KARD et sera effectuée sans frais par virement sur le compte bancaire du Titulaire.



## Article 2 OUVERTURE DU COMPTE

---

### Titulaire

Lorsque l'Utilisateur est majeur, le Compte est ouvert en son nom.

Lorsque l'Utilisateur est mineur, le Compte est ouvert au nom de son Représentant Légal.

- 2.1 Lorsque l'Utilisateur est mineur, le Titulaire doit pourra être amené à justifier de son autorité parentale sur l'Utilisateur, enfant mineur d'au moins douze (12) ans, en produisant une copie du Livret de famille à la demande de la SFPMEI et / ou KARD.

L'Utilisateur âgé d'au moins douze (12) ans peut bénéficier d'une Carte pour son usage personnel.

L'Utilisateur d'au moins seize (16) ans peut être autorisé par son Représentant Légal, Titulaire, à faire fonctionner seul le Compte, sous la responsabilité de ce dernier.

L'Utilisateur d'au moins seize (16) ans et qui est par ailleurs salarié ou boursier peut faire fonctionner seul le Compte, sauf opposition expresse de son Représentant Légal, Titulaire.

### Identification du Titulaire

- 2.2 2.2.1 Règle générale

La SFPMEI et KARD, agissant en son nom pour la distribution de monnaie électronique et les moyens de paiement associés, sont soumis à de strictes obligations légales de vigilance au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), dites obligations de « KYC » ("*Know Your Customer*").

À ce titre, ils sont tenus (i) d'identifier le Titulaire et de vérifier les éléments d'identification recueillis sur présentation de tout document écrit à caractère probant, (ii) ainsi que de recueillir, et de maintenir actualisées, toutes informations pertinentes relatives à l'objet et à la nature de la relation nouée avec le Titulaire.

Kard travaille en partenariat avec Ubbble pour vérifier l'identité des Titulaires. En acceptant les Conditions Générales, les Titulaires acceptent également les conditions générales d'utilisation d'Ubbble disponibles à l'adresse URL suivante : [www.kard.eu/ubble-legal.pdf](http://www.kard.eu/ubble-legal.pdf).

Au cas où la SFPMEI et/ou KARD ne parviendraient pas à satisfaire à ces mesures de vigilance, aucune opération ne serait exécutée et la relation avec le Titulaire ne serait pas établie ou poursuivie, sans que le Titulaire ne puisse revendiquer une quelconque réparation.

Avant d'entamer la procédure d'inscription et d'ouverture du Compte, le Titulaire doit ainsi se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une copie du livret de famille pour être demandée à la discrétion de la SFPMEI et/ou KARD.

Le Titulaire doit s'assurer que ses informations personnelles sont toujours à jour sur l'Application Kard. Dans le cas contraire, Kard ne pourra être tenue responsable de toute perte résultant du défaut du Titulaire à tenir à jour les informations fournies.

Une dérogation est cependant possible dans les conditions ci-dessous.



### 2.2.2 Règle dérogatoire en-dessous de 150 €

S'il n'existe pas de soupçon de blanchiment ou de financement du terrorisme, le Titulaire n'a pas besoin d'être identifié, ni son identité vérifiée, dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la monnaie électronique est émise en vue de la seule acquisition de biens ou de services de consommation et sur le seul territoire français ;
- la valeur monétaire maximale stockée sur le Compte n'excède pas 150 €, dans une limite maximale de stockage et de paiement de 150 € sur une période initiale de (30) jours après l'ouverture du compte ;
- le Compte n'est pas chargé au moyen d'espèces ou au moyen de monnaie électronique dont le détenteur ne serait pas lui-même identifié, et,
- le montant des opérations de retrait à partir d'un distributeur automatique s'élève à 0 €.

### Procédure d'inscription et ouverture du Compte

2.3 La souscription au Compte et aux services de paiement associés est réservée aux personnes physiques majeures et capables, résidentes fiscales en France métropolitaine, dans les départements et régions d'outre-mer, à Saint-Barthélemy ou à Saint-Martin, dûment identifiées au sens de l'article ci-dessus et agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (Titulaires consommateurs).

La souscription au Compte suppose de télécharger l'Application Kard, compatible avec iOS et Android.

2.4 La procédure d'inscription (ou "onboarding") nécessite le renseignement des informations personnelles de base (nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de téléphone, email et adresse).

### Relevés de Compte – Récapitulatif annuel des frais bancaires

- Le Titulaire est informé par KARD de toute mise à disposition d'informations sur un support durable au sens de la loi et de la jurisprudence.
- Un relevé de Compte présentant les opérations par ordre chronologique est disponible à la discrétion du Titulaire, qui peut en faire la demande sur [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu).
- En janvier de chaque année, le Titulaire prend connaissance, après mise à disposition dans son Application, du récapitulatif des frais facturés par KARD au cours de l'année civile précédente.

Le récapitulatif distingue, pour chaque catégorie de produits ou services liés à la gestion du Compte, le sous-total des frais perçus et le nombre de produits ou services correspondant.

### Accès au Compte par d'autres prestataires de services de paiement

Compte tenu de la nature particulière du Compte (compte en monnaie électronique dont l'utilisateur peut être mineur), le Titulaire est dûment informé que, exceptionnellement, il ne peut consentir à y donner accès au profit d'un prestataire de services d'initiation de paiement ou d'un prestataire de services d'information sur les comptes.

### Article 3 COMPTE INACTIF

---

En cas d'inactivité du Compte du Titulaire, au sens de l'article L. 312-19 du CMF et de la loi dite « Eckert » du 13 juin 2014, le solde disponible du Compte est maintenu à disposition du Titulaire pendant un délai de dix (10) ans à



compter de la dernière opération ou de la dernière manifestation du Titulaire ou de son représentant. Ce délai est ramené à trois (3) ans après la date du décès pour un Compte inactif dont le Titulaire est décédé.

Six (6) mois avant l'expiration des délais mentionnés ci-dessus, KARD informera le Titulaire ou ses ayants droit connus, par tout moyen à sa disposition, du dépôt du solde du Compte inactif à la Caisse des dépôts et consignations. Ce transfert entraînera la clôture du Compte du Titulaire, sans application des dispositions relatives à la résiliation de la Convention de Compte Kard.

À défaut de réclamation de la part du Titulaire ou de ses ayants droit, les sommes déposées seront acquises à l'État à l'issue d'un délai de vingt (20) ans à compter de la date de leur dépôt à la Caisse des dépôts et consignations pour un Compte inactif dont le Titulaire est en vie. Ce délai est porté à vingt-sept (27) ans quand le Titulaire du Compte inactif est décédé. Jusqu'à l'expiration de l'un de ces délais, les sommes déposées à la Caisse des dépôts et consignations sont détenues par celle-ci pour le compte du Titulaire ou de ses ayants droit.

Pour obtenir les sommes déposées, ces derniers doivent communiquer à la Caisse des dépôts et consignations les informations permettant de justifier de leur identité et de déterminer le montant des sommes qui leur sont dues.

Par ailleurs, lorsque le Compte d'un Titulaire est considéré comme inactif au sens de la loi, la SFPMEI sera tenue de consulter le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), et ce afin d'identifier le Titulaire décédé d'un Compte de paiement inactif.

#### **Article 4 CLOTURE ET MOBILITE DU COMPTE**

---

4.1 La clôture du Compte est gratuite.

4.2 Le Titulaire peut demander la clôture de son Compte et le transfert de ses avoirs dans un autre établissement. La SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, met à la disposition du Titulaire une documentation relative à la mobilité bancaire, gratuitement et sans condition, sous forme électronique sur son site internet [www.kard.eu](http://www.kard.eu).

L'établissement qui ouvre le nouveau compte (dit « établissement d'arrivée ») propose au Titulaire, gratuitement et sans condition, un service d'aide à la mobilité bancaire permettant un changement automatisé des domiciliations bancaires, vers le nouveau compte, des éventuels virements récurrents du Compte d'origine.

4.3 En cas de clôture du Compte, la SFPMEI informe gratuitement, durant une période de treize (13) mois à compter de la date de clôture du Compte, par tout moyen approprié et dans un délai de trois (3) jours ouvrés, le Titulaire du Compte clôturé ayant bénéficié du service d'aide à la mobilité de la présentation de toute opération de virement sur Compte clos ; cette information est faite au moins une fois par émetteur impliqué.

La SFPMEI transfère sur le compte ouvert auprès de l'établissement d'arrivée tout solde positif éventuel du Compte, à la date indiquée dans l'accord formel du Titulaire.

En cas d'ouverture d'un compte auprès d'un établissement situé dans un autre État membre de l'Union européenne, la SFPMEI propose gratuitement, dans les six (6) jours ouvrés qui suivent la demande de



clôture du Compte, un récapitulatif des opérations automatiques et récurrentes ayant transité sur le Compte au cours des treize (13) derniers mois.

La SFPMEI transfère tout solde positif éventuel du Compte, sous réserve de disposer des informations permettant d'identifier l'établissement d'arrivée et le nouveau compte du Titulaire. Ce transfert est opéré à la date sollicitée par le Titulaire, au plus tôt six (6) jours ouvrés après la réception de la demande de clôture du Compte.

Les Utilisateurs mineurs de moins de seize (16) ans ne peuvent procéder au transfert du Compte sans autorisation de leur Représentant Légal.

4.4 Les Utilisateurs mineurs de plus de seize (16) ans ne le peuvent davantage, à moins qu'ils ne justifient de leur qualité de salarié ou d'étudiant boursier.

## II. LES SERVICES DE PAIEMENT ASSOCIES AU COMPTE

### Article 5 EXECUTION DES OPERATIONS DE PAIEMENT : REGLES GENERALES

---

#### Opération de paiement

- 5.1 5.1.1 Une opération de paiement est indépendante de l'obligation civile ou commerciale sous-jacente entre le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur et le bénéficiaire du paiement. La SFPMEI et KARD demeurent en conséquence étrangers à tout litige civil ou commercial pouvant survenir entre le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur et le bénéficiaire.
- 5.2 5.1.2 Une opération de paiement peut être initiée par le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur qui donnent directement un ordre de paiement (virement) ou par le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur qui donnent un ordre de paiement par l'intermédiaire du bénéficiaire (carte).

#### Sécurité des instruments de paiement

- 5.2.1 Le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur prennent toute mesure raisonnable pour préserver la sécurité des données de sécurité personnalisées, entendues comme les données personnalisées fournies par la SFPMEI et KARD à des fins d'authentification.

Lorsqu'ils ont connaissance de la perte, du vol, du détournement ou de toute utilisation non autorisée d'un instrument de paiement ou des données qui lui sont liées, le Titulaire en informe sans tarder, aux fins de blocage (ou d'opposition) de l'instrument, la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, depuis l'Application ou en appelant le numéro +33 1 83 64 31 07.

En cas de blocage (ou d'opposition), la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, fournit au Titulaire, à sa demande et pendant dix-huit (18) mois à compter du blocage (ou de l'opposition), les éléments leur permettant de prouver qu'ils ont bien procédé au blocage (ou à l'opposition).



5.2.2 En cas d'opération de paiement non autorisée consécutive à la perte ou au vol de l'instrument de paiement, le Titulaire en supporte les pertes, avant blocage (ou opposition), dans la limite d'un plafond de cinquante (50) euros, sauf exceptions.

5.2.3 En cas de soupçon de fraude ou de fraude avérée ou de menaces pour la sécurité, la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, communique avec le Titulaire via l'adresse [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu)

### Contestation d'une opération de paiement

Le Titulaire et/ou le Jeune Utilisateur signalent sans tarder à la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, une opération de paiement non autorisée ou mal exécutée et au plus tard dans les treize (13) mois suivant la date de débit sous peine de forclusion.

Lorsqu'il est établi que le Titulaire ou le Jeune Utilisateur (i) n'a pas autorisé une opération de paiement ou qu'elle a été initiée ou exécutée incorrectement et (ii) a informé la SFPMEI ou Kard dans les treize (13) mois suivant la date de l'opération de paiement contestée, la personne concernée sera remboursée du montant total débité.

Toutefois, ledit montant ne sera pas remboursé lorsque le Titulaire ou le Jeune Utilisateur a agi frauduleusement ou a manqué, intentionnellement ou par négligence grave, à ses obligations au titre du Contrat.

### Article 6 CARTE

---

6.1 La Carte associée au Compte est émise par Transact Payments Limited sous licence de Mastercard International. Transact Payments Limited est autorisée et règlementée par la Gibraltar Financial Services Commission.

La Carte est une carte prépayée MasterCard qui permet de régler des achats et d'effectuer des retraits dans les automates bancaires. Les achats et retraits sont toujours débités immédiatement.

6.2 Avant chaque opération, le système de paiement vérifie que le Compte est bien approvisionné en monnaie électronique.

6.3 Seuls les mineurs d'au moins douze (12) ans peuvent bénéficier d'une Carte sur demande de leur représentant légal, tenu solidairement des éventuelles conséquences dommageables liées à l'utilisation de la Carte.

6.4 Les conditions de fonctionnement de la Carte sont réglées par les Conditions du Titulaire de la Carte Kard. Le Titulaire s'engage expressément à en prendre connaissance, à en accepter les termes sans réserve.

6.5 Lorsque l'Utilisateur est mineur, le Représentant Légal s'engage à en faire part en tout ou partie, au Jeune Utilisateur.

La cotisation, les commissions Carte ainsi que les plafonds de dépenses par Carte sont fixées dans les Conditions Tarifaires.

Y sont également précisées les options de désactivation temporaire de la Carte avant opposition, d'activation et désactivation du paiement à distance et de personnalisation du PIN.

### Article 7 VIREMENT SEPA

---

Le Compte KARD ne permet que d'enregistrer des virements en euros en provenance de comptes tiers et, notamment, afin qu'il soit approvisionné, en provenance du compte bancaire du Titulaire.



### III. STIPULATIONS DIVERSES

#### Article 8 DROIT DE RETRACTATION

---

Dès lors qu'elle est conclue à distance avec un Titulaire personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (Titulaire consommateur), la Convention de Compte Kard est soumise aux règles impératives du Code de la consommation applicables aux contrats conclus à distance portant sur des services financiers.

Le Titulaire dispose en conséquence d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités, qui court à compter du jour de son acceptation de la Convention de Compte Kard. Un Formulaire de rétractation est joint en annexe de la Convention de Compte Kard.

Le Titulaire peut toutefois donner son accord exprès pour que l'exécution des présentes commence avant le terme du délai de rétractation en cochant la case prévue à cet effet au moment de son inscription.

#### Article 9 SIGNATURE ELECTRONIQUE ET CONVENTION DE PREUVE

---

Le Titulaire accepte expressément de souscrire à la Convention de Compte Kard sous format électronique et de recevoir toute la documentation afférente à celle-ci sous ce même format dans son Application Kard.

Le Titulaire reconnaît aux présentes, conclues par voie électronique et établies sur support durable au sens de la réglementation, la même force probante que l'écrit sur support papier.

#### Article 10 AUTHENTIFICATION FORTE DU TITULAIRE ET DU JEUNE UTILISATEUR

---

Conformément à la loi, à partir du 14 septembre 2019, la SFPMEI et KARD appliquent l'authentification forte du Titulaire et/ou du Jeune Utilisateur lorsque l'un ou l'autre :

- accède à son Compte en ligne ;
- initie une opération de paiement électronique ;
- exécute une opération par le biais d'un moyen de communication à distance, susceptible de comporter un risque de fraude en matière de paiement ou de toute autre utilisation frauduleuse.

L'authentification forte s'entend d'une authentification reposant sur l'utilisation de deux éléments ou plus appartenant aux catégories « connaissance » (quelque chose que seul l'utilisateur connaît), « possession » (quelque chose que seul l'utilisateur possède) et « inhérence » (quelque chose que l'utilisateur est) et indépendants en ce sens que la compromission de l'un ne remet pas en question la fiabilité des autres, et qui est conçue de manière à protéger la confidentialité des données d'authentification.





## Article 11 MODIFICATIONS DE LA CONVENTION

---

Le Titulaire est invité à consulter régulièrement la dernière version de la Convention de Compte Kard, accessible depuis l'Application Kard.

La SFPMEI et KARD se réservent le droit de modifier à tout moment et sans préavis la Convention de Compte Kard. En cas de projet de modification, ils en informeront le Titulaire par un message affiché dans l'Application Kard au plus tard deux (2) mois avant la date proposée pour l'entrée en vigueur de la modification.

Le Titulaire est expressément informé qu'il est réputé avoir accepté la modification s'il n'a pas notifié expressément à la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, avant la date d'entrée en vigueur proposée, qu'il ne l'acceptait pas. En ce cas, le Titulaire a le droit de résilier sans frais la Convention de Compte Kard, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

Toutefois, toute modification de tout ou partie de la Convention de Compte Kard due à une modification de dispositions législatives ou réglementaires sera applicable, sans préavis, dès sa date d'entrée en vigueur.

## Article 12 DUREE – RESILIATION

---

12.1 La Convention de Compte Kard est conclue pour une durée indéterminée à compter de son acceptation par le Titulaire.

12.2 Le Client peut résilier la présente Convention de Compte Kard à tout moment en respectant un préavis de trente (30) jours. Des frais de résiliation, précisés dans les Conditions Tarifaires, seront dus si la Convention de Compte Kard a moins de six (6) mois.

12.3 La SFPMEI et Kard peuvent résilier la Convention de Compte Kard à tout moment moyennant un préavis de deux (2) mois. Les frais régulièrement imputés pour la prestation de services de paiement ne sont dus par le Titulaire qu'au prorata de la période échue à la date de résiliation de la Convention de Compte Kard. S'ils ont été payés à l'avance, ces frais sont remboursés au prorata.

12.4

La résiliation de la Convention de Compte Kard entraîne le remboursement sans délai de la monnaie électronique restante.

## Article 13 FRAIS

---

14.1 L'ensemble des frais payables par le Titulaire à KARD sont précisés dans les Conditions Tarifaires.

## Article 14 RECLAMATIONS ET MEDIATION

---

Conformément à la loi, la SFPMEI a mis en place une procédure destinée au traitement des réclamations des Titulaires, en particulier relatives au remboursement de monnaie électronique et à l'exécution des services de paiement.

Toute réclamation, rédigée en langue française, devra être adressée par le Titulaire à la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, en indiquant en objet de la demande : « Réclamation », à l'adresse e-mail suivante : [hello@kard.eu](mailto:hello@kard.eu).

D'un commun accord, la SFPMEI répondra, par l'intermédiaire de KARD, à la demande du Titulaire ou du Jeune Utilisateur dans l'Application sous dix (10) jours ouvrables. Toutefois, si une analyse plus approfondie de la



demande est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, la SFPMEI lui communiquera, par l'intermédiaire de KARD, le nouveau délai qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux (2) mois à compter de la date de réception de la réclamation.

Concernant les réclamations liées à l'exécution des services de paiement, la SFPMEI et KARD s'engagent à aborder tous les points soulevés par le Titulaire ou le Jeune Utilisateur et à lui transmettre sa réponse dans les meilleurs délais et, au plus tard, dans les quinze (15) jours ouvrables suivants la réception de la réclamation.

Exceptionnellement, si une réponse ne peut être donnée dans les quinze (15) jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la SFPMEI et de KARD, ceux-ci envoient une réponse d'attente motivant clairement le délai complémentaire nécessaire pour répondre à la réclamation et précisant la date ultime à laquelle le Titulaire recevra une réponse définitive. En tout état de cause, le Titulaire recevra une réponse définitive au plus tard trente-cinq jours (35) ouvrables suivant la réception de la réclamation.

14.2 Si le Titulaire, personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (Titulaire consommateur), n'est pas satisfait du traitement de sa réclamation par la SFPMEI et KARD, il peut saisir gratuitement le médiateur auprès de l'Association des Sociétés Financières, par courrier simple à l'adresse suivante : Madame/Monsieur le Médiateur de de l'Association des Sociétés Financières, 75854 Paris Cedex 17.

Le médiateur dispose d'un délai de deux (2) mois pour rendre son avis, qui ne s'impose pas aux Parties.

#### **Article 15 SECRET BANCAIRE – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

---

15.1 La SFPMEI, ainsi que KARD agissant en qualité de distributeur, sont tenus au secret professionnel dans les conditions du CMF.

Le secret professionnel peut être levé à la demande expresse du Titulaire ou avec son autorisation expresse au cas par cas, ou, conformément à la loi, à la demande des autorités de tutelle, de l'administration fiscale ou douanière, ainsi qu'à celle du juge pénal.

15.2 La SFPMEI et KARD sont autorisés à partager le secret professionnel à des fins de gestion de la relation avec leurs utilisateurs au bénéfice des personnes morales de leur groupe, ainsi que de leurs prestataires de services, ou à des tiers lors de certaines opérations.

Le Titulaire et le Jeune Utilisateur sont informés que la SFPMEI et KARD, responsables conjoints du traitement des données à caractère personnel (ci-après les « Données »), n'ont accès qu'aux Données nécessaires à l'ouverture du Compte et à l'exécution des services de paiement, ne les traitent et ne les conservent qu'avec le consentement exprès du Titulaire, à moins que le traitement des Données ne soit nécessaire pour garantir la prévention, la recherche et la détection des fraudes en matière de paiement.

Dans le cadre de l'ouverture du Compte et de la fourniture des services de paiement associés, la SFPMEI et Kard sont amenés à recueillir et traiter des Données concernant le Titulaire et le Jeune Utilisateur, conformément à la Loi Informatique et libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « Règlement général sur la protection des Données »). Les



Données du Titulaire et du Jeune Utilisateur ainsi recueillies sont obligatoires pour pouvoir ouvrir le Compte et fournir les services de paiement associés.

Le refus de communiquer à la SFPMEI et à Kard tout ou partie des Données peut entraîner le rejet de la demande de souscription à la Convention de Compte Kard et/ou l'impossibilité d'utiliser les services de paiement.

L'accès aux serveurs et au système de la SFPMEI et de Kard sur lesquels les Données sont collectées, traitées et archivées est strictement limité. Des précautions techniques et organisationnelles appropriées sont prises afin d'interdire l'accès à toute personne non autorisée. Au sein de la SFPMEI et de Kard, seules les personnes dont les fonctions le justifient peuvent accéder aux Données à caractère personnel.

La SFPMEI et Kard s'engagent à garantir l'existence de niveaux de protection adéquats conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

Le Titulaire reconnaît et accepte que la SFPMEI et Kard, en leur qualité de responsables conjoints, du traitement, collectent et procèdent à des traitements des Données, notamment aux fins de :

- l'exécution de la présente Convention de Compte Kard, en particulier : l'exécution des opérations de paiement, le traitement des demandes du Titulaire, l'évaluation et la gestion du risque afin de remplir les obligations légales ou réglementaires, la sécurité et la prévention de la fraude, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) ;
- la formation du personnel affecté à l'exécution des services de paiement ;
- la prospection commerciale, la publicité et le marketing direct relatifs aux services proposés par la SFPMEI et Kard ;
- la réalisation de tests, statistiques et sondages.

Le Titulaire et le Jeune Utilisateur sont informés que les Données peuvent être enregistrées dans un ou plusieurs fichiers dans le respect de la législation applicable et acceptent que les Données collectées soient enregistrées et traitées conformément aux finalités précédemment énoncées.

Conformément à la Loi Informatique et libertés et au Règlement général sur la protection des Données, le Titulaire et le Jeune Utilisateur disposent d'un droit d'accès aux Données les concernant et sont informés que certaines de ces Données sont accessibles sur l'Application Kard.

Le Titulaire ou le Jeune Utilisateur a le droit d'obtenir la rectification des Données inexactes qui le concernent; il est informé qu'il peut modifier certaines informations à partir de son Application Kard.

Le droit d'opposition du Titulaire ou du Jeune Utilisateur peut être exercé auprès de la SFPMEI, par l'intermédiaire de KARD, pour les traitements à des fins de prospection commerciale, de publicité et de marketing direct relatif aux services de paiement proposés par la SFPMEI.

Le Titulaire ou le Jeune Utilisateur peut exercer gratuitement ses droits d'accès, de rectification et d'opposition, par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [privacy@kard.eu](mailto:privacy@kard.eu) ou par courrier postal envoyé au siège social de KARD.



Les Données régulièrement collectées conformément aux finalités ci-dessus peuvent faire l'objet d'un transfert vers un pays de l'Union européenne ou hors Union européenne. Dans ce dernier cas, la SFPMEI s'engage à mettre en œuvre des règles particulières de protection de ces Données.

Le Titulaire ou le Jeune Utilisateur dispose d'un droit de récupération et de portabilité de ses Données, au sens et aux conditions de la Loi Informatique et libertés et du Règlement général sur la protection des Données.

Ce droit permet au Titulaire ou au Jeune Utilisateur de recevoir les Données dans un format structuré et couramment utilisé et de les transmettre à un autre responsable de traitement, y compris en demandant à la SFPMEI ou à Kard de pourvoir à cette transmission lorsque cela est techniquement possible.

Pour des raisons de sécurité et conformément à réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), après la clôture du Compte du Titulaire, la SFPMEI conservera pendant une période de cinq (5) ans les Données du Titulaire et du Jeune Utilisateur, ainsi que l'historique des événements et opérations liés au Compte.

De même, la SFPMEI s'engage à rendre accessible au Titulaire tout document précontractuel ou contractuel pendant une durée de cinq (5) ans après la fin de leur relation.

#### **Article 16**    **OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE**

---

Le Titulaire peut s'opposer à recevoir de la prospection commerciale par voie téléphonique en s'inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier postal à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret, 10000 Troyes.

L'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique est valable pour une période de trois (3) ans renouvelable.

Cette inscription interdit à un professionnel tout démarchage téléphonique, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

#### **Article 17**    **LOI APPLICABLE – TRIBUNAUX COMPETENTS**

---

La Convention de Compte Kard, établie en langue française, et toutes les questions qui s'y rapportent, sont régies et devront être interprétées conformément au droit français.

Sauf disposition impérative contraire, tout différend relatif à l'interprétation, la validité, et/ou l'exécution des présentes est soumis à la compétence exclusive des tribunaux français, y compris pour les procédures tendant à obtenir des mesures d'urgence ou conservatoires, en référé ou sur requête.



## CONDITIONS DU TITULAIRE DE LA CARTE KARD

Ces conditions du Titulaire de la Carte Kard (les « **Conditions** »), ainsi que les Conditions Tarifaires, constituent un accord engageant entre vous et Transact Payments Limited. Transact Payments Limited (« **TPL** »), société constituée à Gibraltar, est l'émetteur de la carte et agit en tant qu'établissement de monnaie électronique autorisé et réglementé par la Gibraltar Financial Services Commission.

**INFORMATION IMPORTANTE :** Veuillez lire attentivement ces Conditions avant d'activer votre Compte. En activant votre compte et/ou en utilisant votre Carte vous confirmez votre acceptation des termes de l'Accord.

### 1. Définitions

<b>Compte</b>	Le compte associé à la Carte
<b>ATM</b>	Distributeur automatique, distributeur de points de vente ou distributeur de billets.
<b>Droit applicable</b>	Les lois qui régissent votre Compte, y compris, sans s'y limiter, le Règlement de 2011 sur les services financiers (monnaie électronique) et toute modification, amendement ou remplacement de celles-ci.
<b>Solde disponible</b>	La valeur des fonds non dépensés sur votre Compte et disponible à l'utilisation.
<b>Jour ouvrable</b>	Du lundi au vendredi, de 9h à 17h CET, hors jours fériés et fériés à Gibraltar.
<b>Carte</b>	Toute carte prépayée émise en application de ces Conditions.
<b>Type de carte</b>	Carte Jeune ou Carte GPR
<b>Service Client</b>	Le département en charge de la fourniture du support relatif à la Carte, dans les conditions définies aux Conditions Tarifaires.
<b>EEE</b>	L'Espace économique européen.
<b>Date d'Expiration</b>	La date d'expiration indiquée sur votre Carte.
<b>Frais</b>	Tous les frais payables par Vous tels que référencés dans les Conditions Tarifaires.
<b>Carte GPR (« General Programme »)</b>	Une Carte délivrée à une personne de plus de 18 ans qui dispose de toutes les fonctionnalités disponibles et n'est pas soumise aux restrictions imposées pendant la Période d'Essai.
<b>KYC</b>	« Know Your Customer » ou "Connaître Son Client", consiste en la vérification de vos Données Personnelles.
<b>Commerçant</b>	Un marchand ou toute autre personne qui accepte e-argent.



<b>Application Kard</b>	L'application mobile Kard qui vous permet d'accéder à votre Compte et de visualiser votre Carte et les informations relatives aux Transactions associées.
<b>Données Personnelles / Coordonnées</b>	Les informations personnelles enregistrées relatives à l'utilisation de votre Carte et de votre compte utilisateur en ligne, y compris (mais sans s'y limiter) votre nom, prénom, date de naissance, adresse personnelle, adresse e-mail et téléphone (fixe et/ou mobile). Les détails complets des Données Personnelles que nous traitons sont énoncés dans notre Politique de Confidentialité.
<b>Carte Physique</b>	Une Carte physique/plastique qui peut être utilisée pour effectuer des Transactions.
<b>PIN</b>	Numéro d'identification personnel c'est-à-dire le numéro de sécurité à utiliser avec votre Carte.
<b>Emetteur</b>	Mastercard ou Visa selon le cas et comme indiqué sur votre Carte ; Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Incorporated. Visa est une marque déposée de Visa International.
<b>Gestionnaire de programme</b>	Bnkbl Limited (sous le nom « <b>Bankable</b> ») enregistrée sous le numéro 06320929 ayant pour siège social 42nd étage, 1 Canada Square, E14 5AB, Royaume-Uni ou Kard.
<b>Transaction</b>	Utilisation de votre Carte pour effectuer un paiement, ou un achat de biens ou de services auprès d'un Commerçant, y compris lorsque le paiement est effectué par Internet, par téléphone ou par correspondance.
<b>Carte d'Essai</b>	Une Carte qui est soumise aux restrictions imposées pendant la Période d'Essai, telles qu'elles sont énoncées à l'article 4.1.
<b>Période d'Essai</b>	La période qui commence le jour où vous activez votre Carte et se termine à la date la plus proche entre (i) le moment où vous remplissez le processus KYC ; ou (ii) 30 jours à partir de l'activation de la Carte (correspondant à la première transaction).
<b>Nom d'utilisateur et mot de passe</b>	Un ensemble de codes personnels sélectionnés par vous afin d'accéder à votre Application Kard.
<b>Site Internet</b>	Le site Web spécifié dans les Conditions Tarifaires.
<b>Nous ou Nôtre</b>	Transact Payments Limited (« TPL ») une société constituée à Gibraltar avec adresse 6.20 World Trade Center, 6 Bayside Road, Gibraltar GX11 1AA et l'enregistrement de la société numéro 108217 et autorisé par la Commission des services financiers de Gibraltar (« le régulateur ») en tant qu'institution monétaire électronique ou gestionnaire de programme agissant en son nom.
<b>Vous, Vôtre, Titulaire</b>	La ou les personnes qui ont reçu une carte, ou qui sont légalement responsables des personnes qui ont reçu une carte et sont autorisés à l'utiliser conformément à ce contrat.



<b>Carte Jeune</b>	Une Carte délivrée à une personne de moins de 18 ans qui dispose de toutes les fonctionnalités disponibles et n'est pas soumise aux restrictions imposées pendant la Période d'Essai.
--------------------	---

## 2. Votre contrat, votre Carte et votre Compte

- 2.1. Votre Carte est délivrée par nous en vertu d'une licence de l'Emetteur et vos droits et obligations relatifs à l'utilisation de la Carte sont soumis à ces Conditions.
- 2.2. Vous pouvez télécharger et imprimer ces Conditions à tout moment à partir du Site Internet et/ou demander une copie papier auprès du Service Client.
- 2.3. Services Client  
Votre Carte est une carte prépayée vous permettant d'effectuer des paiements ou des achats auprès d'un marchand, y compris en ligne, par téléphone ou par correspondance, et de retirer de l'argent d'un ATM après avoir rempli avec succès notre processus KYC après la Période d'Essai. Il s'agit d'un service de monnaie électronique ; il ne s'agit pas d'une carte de crédit, de frais ou de débit.

## 3. Achat et activation de votre Carte

- 3.1. Pour demander et utiliser une Carte, vous devez être âgé d'au moins 12 ans et résident de France.
- 3.2. Si vous avez moins de 18ans, votre Représentant Légal est le titulaire de la carte et est partie aux Conditions à votre place.
- 3.3. Quel que soit le type de Carte que vous avez, vous n'aurez qu'un seul compte où se trouve votre Solde Disponible. Si nous découvrons que vous avez plus d'un Compte, nous pouvons bloquer vos Cartes et mettre fin à ces Conditions.
- 3.4. Lorsque vous souscrivez à une Carte, vous recevrez une Carte d'Essai. Lorsque vous recevez votre Carte Physique par la poste, vous devez la signer immédiatement, puis utiliser l'application Kard pour l'activer. Une fois que vous avez activé votre Carte, vous disposez d'une période de 30 jours au cours de laquelle vous devez nous fournir vos Données Personnelles et remplir le processus KYC'.

## 4. Utilisation de votre carte pendant la Période d'Essai

- 4.1 Jusqu'à ce que vous remplissiez le processus KYC, Votre Carte d'Essai dispose de fonctionnalités restreintes. Jusqu'à ce moment :
  - 4.1.1 vous n'êtes autorisé à effectuer des Transactions que jusqu'à une limite totale de 150 euros ;
  - 4.1.2 vous n'êtes pas autorisé à retirer de l'argent à un ATM ou à tout autre moyen par l'intermédiaire de votre carte ;et



- 4.1.3 vous n'êtes pas autorisé à utiliser la carte pour les Transactions dans des points de vente en dehors de la France ou pour des Transactions en ligne en dehors de l'EEE.
- 4.2 Dès que nous aurons été en mesure d'effectuer avec succès la procédure KYC en ce qui vous concerne, les restrictions énoncées à l'article 4.1 ci-dessus cesseront et les limites énoncées dans les Conditions Tarifaires s'appliqueront à votre type de carte.
- 4.3 Une fois que le KYC a été validé, votre carte devient une Carte Jeune si vous avez moins de 18 ans et une carte GPR si vous avez plus de 18 ans. Différentes limites s'appliquent à chaque type de carte telles qu'énoncées dans les Conditions Tarifaires.
- 4.4 Si vous n'avez pas rempli avec succès notre processus KYC pendant la Période d'Essai, votre carte sera désactivée.

## 5. Coordonnées

- 5.1. Lors de la passation de Transactions sur Internet, certains sites Web peuvent vous obliger à entrer vos Données Personnelles et, dans de tels cas, vous devez fournir les Coordonnées les plus récentes que vous nous avez fournies.
- 5.2. Vous devez nous informer de tout changement dans vos Données Personnelles dès que possible en les mettant à jour sur l'application ou en communiquant avec le Service Client. Vous serez responsable de toute perte résultant directement de tout défaut de nous aviser d'un changement dans vos Données Personnelles en raison d'un retard indu, de votre négligence grave ou de votre fraude. Nous devons vérifier vos nouveaux Coordonnées et pouvons vous demander des renseignements ou des documents KYC pertinents, le cas échéant.
- 5.3. Nous nous réservons le droit à tout moment de solliciter des Données Personnelles (par exemple, en demandant des documents originaux pertinents) y compris dans le but de prévenir la fraude et/ou le blanchiment d'argent. De plus, au moment de votre inscription ou à tout moment à l'avenir, dans le cadre de votre Compte, vous nous autorisez à effectuer des vérifications d'identité électroniques vous concernant, directement ou via des tiers.

## 6. Utilisation de votre carte

- 6.1. Votre utilisation de la carte est soumise aux Frais détaillés aux Conditions Tarifaires, qui doivent être déduits du Solde Disponible chaque fois que vous effectuez une Transaction.
- 6.2. Votre utilisation de la Carte est soumise aux limites détaillées dans les Conditions Tarifaires. Les limites varient en fonction de votre type de carte.
- 6.3. À moins que nous ne vous indiquions le contraire, vous pouvez utiliser la Carte auprès de tout commerçant qui accepte l'Opérateur pour effectuer des Transactions. Toutefois, certains Commerçants ou produits peuvent être exclus de temps à autre conformément aux lois applicables ou aux recommandations de l'Opérateur.
- 6.4. Vous devez toujours vous assurer de disposer d'un Solde Disponible suffisant pour chaque Transaction que vous autorisez (y compris la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres taxes, droits et frais applicables). Si le Solde Disponible





est insuffisant pour payer une Transaction, certains Commerçants peuvent ne pas vous permettre de combiner l'utilisation de votre carte avec d'autres méthodes de paiement.

- 6.5. Si pour une raison quelconque une Transaction est effectuée, mais son montant dépasse le Solde Disponible, vous devez nous payer le déficit immédiatement, et si vous ne le faites pas après avoir reçu une notification par e-mail de notre part, nous nous réservons le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris les poursuites judiciaires, pour recouvrer ce déficit.
- 6.6. Dans certaines circonstances, un Commerçant peut exiger que vous ayez un Solde Disponible supérieur à la valeur de la Transaction que vous souhaitez effectuer et vous ne serez facturé que pour la valeur réelle et finale de la Transaction. Les commerçants peuvent demander cela car ils peuvent avoir besoin d'accéder à plus de fonds que vous avez initialement prévu de dépenser, par exemple, lors de la réservation d'hôtel ou de location de voiture. Si un Commerçant dispose d'une autorisation préalable sur votre carte, vous n'aurez pas accès aux fonds en question tant que la Transaction n'est pas terminée, sans pouvoir dépasser une période de 30 jours. Nous ne bloquons l'accès qu'au montant exact des fonds autorisés par vous.
- 6.7. Votre carte ne peut pas être utilisée lorsque ces commerçants ne sont pas en mesure d'obtenir l'autorisation en ligne que vous votre Solde Disponible est suffisant pour la Transaction (par exemple, les Transactions effectuées sur les trains, les navires, certains achats en vol et les postes de péage). Nous ne saurions être responsables si un Commerçant refuse d'accepter le paiement à l'aide de la carte.
- 6.8. Vous ne devez pas utiliser la Carte pour :
- Des paiements réguliers préautorisés ;
  - Des Transactions à des pompes à essence en libre-service ;
  - Des fins illégales.
- 6.9 Si vous avez moins de 18 ans, vous ne devez pas utiliser la carte pour les Transactions de jeu, les services pour adultes ou l'achat d'alcool.

## 7. Autorisation des Transactions

- 7.1. Vous devrez donner votre consentement à chaque Transaction afin que nous puissions vérifier qu'elle est authentique via, selon le cas, a) l'utilisation de votre PIN ou de tout autre code de sécurité qui vous est personnel ; b) la signature d'un bon de vente ; c) la fourniture des détails de la Carte et/ou d'autres détails personnels relatifs à vous et/ou votre Carte. Une fois que vous avez donné ce consentement à la Transaction, elle sera réputée être autorisée.
- 7.2. Le moment de la réception d'une demande de Transaction correspondant à sa réception par nous. Si une demande de Transaction est reçue après 16 heures un Jour Ouvrable, elle sera réputée avoir été reçue le Jour Ouvrable suivant.
- 7.3. Une fois qu'une Transaction a été autorisée par vous et reçue par nous, elle ne peut pas être révoquée.



- 7.4. Lorsque le fournisseur de services de paiement du Commerçant est situé dans l'EEE et que les services de paiement à traiter sont réalisés dans la monnaie d'un État membre de l'EEE, nous allons assurer le transfert d'argent au service de paiement du Commerçant dans les 4 Jours Ouvrables suivant le jour où la demande de Transaction est reçue.
- 7.5. Votre capacité d'utiliser ou d'accéder à la carte peut parfois être interrompue, par exemple si nous avons besoin d'effectuer la maintenance sur nos systèmes ou sites Web. Veuillez contacter le Service Client pour nous informer de tout problème que vous rencontrez à l'aide de votre carte ou compte et nous allons essayer de les résoudre dès que possible.

## 8. Sécurité des Cartes

- 8.1. Vous devriez traiter la carte comme de l'argent comptant. Si elle est perdue ou volée, vous risquez de perdre une partie ou la totalité de votre argent sur votre Carte, de la même manière que si vous perdiez de l'argent.
- 8.2. Vous devez donc garder la carte, les détails de sécurité et le PIN (le cas échéant) en prenant les mesures appropriées, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :
- i. ne jamais permettre à quelqu'un d'autre d'utiliser la carte ou de partager le PIN ou les détails de sécurité avec qui que ce soit ;
  - ii. ne pas porter le PIN avec la carte ou enregistrer le PIN lorsqu'il peut être consulté par d'autres personnes ;
  - iii. ne pas interférer avec une bande magnétique ou un circuit intégré sur la carte ;
  - iv. se conformer à toutes les instructions raisonnables que nous vous communiquons sur le maintien de la sécurité de la Carte et du PIN ;
  - v. en utilisant uniquement des sites Internet sécurisés pour effectuer des Transactions par Carte en ligne ;
  - vi. choisir des mots de passe forts qui mélangent des caractères alphanumériques lors de la gestion du compte de Carte en ligne ;
  - vii. vérifier les ATM pour déceler les signes de falsification, par exemple les faux capots, avant utilisation ;
  - viii. déchiqueter tous les renseignements personnels ou les détails de sécurité relatifs à la carte qui pourraient être utilisés par un voleur d'identité ; et
  - ix. signaler les vols de tout détail de sécurité relatif à la carte à toute organisation pertinente, y compris Bankable pour les avertir de toute tentative potentielle de fraude.
- 8.3. Vous ne serez jamais tenu de vous fournir votre PIN par téléphone ou sur Internet afin d'effectuer des Transactions. Si quelqu'un vous demande de révéler votre PIN, la demande doit être refusée et signalée au Service Client.
- 8.4. Le PIN peut être désactivé si un PIN incorrect est entré 3 fois à tous les ATM et/ou POS. Si le PIN est désactivé, veuillez visiter le site Web, l'application ou appeler le Service Clients pour réactiver le PIN. Il peut s'écouler un délai de 24 heures pour la réactivation du PIN.



- 8.5. Vous déclarez et nous garantissons que toutes les Transactions effectuées à l'aide de la Carte ne contreviendront à aucune Loi Applicable et que vous devez à tout moment vous conformer à tous les Lois Applicables en ce qui concerne l'utilisation de votre Carte.
- 8.6. Afin de vérifier vos Transactions, vous devez obtenir un reçu pour chaque Transaction effectuée avec votre Carte.
- 8.7. Vous ne devez en aucun cas envoyer votre carte active et/ou chargée, que ce soit à nous ou à un tiers, par la poste ou toute autre méthode de livraison non sécurisée.
- 8.8. Les informations envoyées sur Internet peuvent ne pas être complètement sécurisées. L'Internet et les systèmes en ligne ne sont pas contrôlés ou opérés par nous, donc nous ne pouvons pas garantir qu'ils seront sécurisés et fonctionnent de manière ininterrompue et n'endossons aucune responsabilité en cas d'indisponibilité ou d'interruption.
- 8.9. Dans le cas où nous soupçonnons ou croyons que votre Carte peut faire l'objet d'une fraude ou de menaces de sécurité, nous vous en informerons en toute sécurité via un appel téléphonique au cours duquel nous vous demanderons de répondre à des questions de sécurité.
- 8.10. Une fois que votre Carte a expiré ou si elle est trouvée après que vous l'avez signalée comme perdue ou volée, vous devez la détruire en la coupant en deux à travers la bande magnétique.

## 9. Annulation

- 9.1. Si vous changez d'avis au sujet de la Carte, vous pouvez l'annuler à tout moment en communiquant avec le Service Client.
- 9.2. Vous pouvez résilier votre Carte à tout moment en communiquant avec le Service Client dans les conditions visées à l'article 10. Vous ne serez pas facturé pour l'annulation de votre Carte.
- 9.3. Une fois votre Carte et votre Compte annulés, il vous appartient de détruire votre Carte.
- 9.4. Si, à la suite de l'annulation de votre Carte, d'autres Transactions ont été effectuées ou si des coûts ou des frais ont été engagés à l'aide de la Carte ou si nous recevons un rejet de toute Transaction antérieure, nous vous informerons du montant et vous devrez immédiatement nous rembourser ce montant, sur simple demande.

## 10. Expiration

- 10.1. Vous ne pourrez pas utiliser votre Carte après sa date d'expiration. Ces Conditions prennent fin à la date d'expiration, sauf si vous êtes muni d'une Carte de remplacement.
- 10.2. Vous pouvez résilier ces Conditions, à tout moment en communiquant avec le Service Client. Lorsque nous traitons votre demande de rachat, nous pouvons vous demander de nous fournir des informations et/ou des documents KYC afin de vérifier vos Données Personnelles conformément aux exigences légales.



10.3. Nous disposons du droit de déduire, de transférer ou compenser, à notre convenance, les sommes détenues dans sur Compte ou votre Carte afin d'apurer tout passif (p. ex. responsabilité ou frais) qui nous est dû et qui n'a pas été payé ou acquitté à l'échéance.

## 11. Résiliation ou suspension de votre Carte et de votre Compte

11.1. Nous pouvons mettre fin à ces Conditions à tout moment :

- i. en vous donnant un préavis de 2 mois (à condition que vous nous ayez fourni une adresse e-mail à jour) ;
- ii. avec effet immédiat si :
  - a nous découvrons que l'une des informations que vous nous avez fournies lorsque vous avez demandé la Carte était incorrecte ou fausse ; ou
  - b vous omettez de fournir les Données Personnelles nécessaires pour que nous nous conformions à nos obligations légales en tant qu'établissement de monnaie électronique et que nous respections ces Conditions ; ou
  - c vous avez violé ces Conditions ou nous avons des raisons de croire que vous avez utilisé la Carte ou que vous avez l'intention d'utiliser la Carte en commettant une faute lourde ou à des fins frauduleuses ou illégales ou si nous ne pouvons pas traiter vos Transactions en raison des actions de tiers ;
  - d nous sommes tenus de le faire par le régulateur ou la Loi Applicable.

11.2. Nous pouvons suspendre votre Carte à tout moment avec effet immédiat (et jusqu'à ce que votre défaut ait été corrigé ou que les Conditions soient résiliées) si :

- i. nous découvrons que l'une des informations que vous nous avez fournies lorsque vous avez demandé votre Carte était incorrecte ; ou
- ii. une Transaction a été refusée en raison d'un défaut de Solde Disponible ; ou
- iii. nous soupçonnons raisonnablement que la sécurité de la Carte a été compromise ou que vous, ou tout autre tiers, avez utilisé ou avez l'intention d'utiliser la Carte en commettant une faute lourde ou à des fins frauduleuses ou illégales ; ou
- iv. nous ne pouvons pas traiter vos Transactions en raison des actions de tiers ; ou
- v. vous avez violé ces Conditions ; ou
- vi. nous sommes tenus de le faire par le régulateur ou la loi applicable.

11.3. Dans le cas où nous suspendons ou résilierons votre carte, alors, lorsque cela est légalement autorisé, nous vous en informerons à l'avance ou dès que possible par la suite. Nous pouvons informer toute personne impliquée dans la Transaction si une suspension a eu lieu.



## 12. Perte ou vol de votre Carte.

- 12.1. Vous êtes responsable de la protection de votre Carte comme s'il s'agissait d'argent liquide dans votre portefeuille. Si elle est perdue ou volée, vous risquez de perdre une partie ou la totalité de l'argent sur votre Carte de la même façon que si vous aviez perdu votre portefeuille, sauf si vous nous contactez comme indiqué dans les Conditions.
- 12.2. Vous devez nous contacter sans délai en appelant le Service Client ou en bloquant votre Carte via l'Application Kard si vous savez ou soupçonnez qu'une Carte est perdue ou volée ou que le PIN ou toute autre mesure de sécurité relative à la Carte sont connus d'une personne non autorisée ou vous pensez qu'une Transaction a été mal exécutée.
- 12.3. Vous serez responsable d'un maximum de 50 euros de pertes à raison des Transactions non autorisées effectuées avant de nous informer du vol, de la perte ou du détournement de la Carte. Si nos enquêtes révèlent que vous avez autorisé une Transaction contestée ou que vous avez agi frauduleusement ou que vous avez commis une faute lourde et/ou violé intentionnellement les Conditions (par exemple, en ne gardant pas votre Carte ou PIN sûr), vous pouvez être responsable de toute perte que nous subissons en raison de l'utilisation de la Carte.
- 12.4. Une fois qu'une perte, un vol ou une utilisation non autorisée de votre Carte est signalée, l'utilisation de la Carte doit être bloquée pour éviter d'autres pertes.
- 12.5. Les Cartes de remplacement seront envoyées à l'adresse la plus récente que vous avez fournie et seront soumises à des frais.
- 12.6. Vous acceptez de coopérer avec nos agents, toute autorité de surveillance, la police et nous si votre Carte est perdue, volée ou si nous soupçonnons une utilisation frauduleuse de la Carte.
- 12.7. Dans le cas où vous nous informez d'une Transaction non autorisée ou mal exécutée dans un délai raisonnable, et en tout état de cause au plus tard 13 mois après la date de débit, nous vous rembourserons le montant immédiatement, sauf si nous avons des raisons de croire que l'incident a pu survenir à raison d'une violation des conditions, une faute lourde, ou si nous avons des raisons de croire qu'il s'agit d'une fraude.
- 12.8. En cas de Transaction non-exécutée ou exécutée de manière non-conforme, nous ferons immédiatement le nécessaire pour retracer la Transaction et vous informerons du résultat. Nous ne vous facturerons pas pour de telles investigations. Dans le cas où nous sommes responsables d'une telle Transaction, nous vous rembourserons le montant, ainsi que le montant des frais qui en résultent, auxquels vous pourriez être soumis, dans un délai raisonnable.
- 12.9. Dans le cas où une Transaction exécutée au sein de l'EEE arrivait plus tard que les délais visés aux Conditions, vous pouvez demander que nous communiquions avec l'institution de paiement de réception pour lui demander de la traiter comme si elle avait été réalisée à temps.



12.10. Dans le cas où une Transaction est effectuée après avoir été initiée par un récipiendaire, nous vous rembourserons ce montant, sous réserve des stipulations de l'article 12.11, uniquement dans les circonstances où vous pouvez prouver que :

12.10.1 Le montant exact de la Transaction n'a pas été précisé lorsque vous avez autorisé le paiement ;

12.10.2 Le montant de la Transaction dépasse le montant que vous auriez pu raisonnablement prévoir, compte tenu de vos habitudes de dépenses antérieures, des termes des Conditions et des circonstances pertinentes en cause.

12.11 Le remboursement mentionné dans 12.10 ne sera pas fourni si :

12.11.1 Le montant est dû aux fluctuations de change ;

12.11.2 Vous nous avez directement donné votre consentement à l'exécution de la Transaction ;

12.11.3 Des renseignements sur la Transaction vous ont été fournis ou communiqués au moins 4 semaines avant la date d'échéance de la Transaction ;

12.11.4 Vous demandez le remboursement au-delà de 8 semaines après la date à laquelle la Transaction a été débitée.

### 13. Paiements litigieux

13.1. Si vous contestez une Transaction que vous avez autorisée et qui a été traitée sur votre Carte, vous devez régler cela avec la personne auprès de qui vous avez acheté les biens ou services ; nous ne sommes pas responsables de la qualité, de la sécurité, de la légalité ou de tout autre aspect des biens ou services achetés avec votre Carte.

13.2. Si votre différend avec un Commerçant concernant une Transaction ne peut être résolu, vous devez nous contacter au Service Client, et nous tenterons de vous aider dans la mesure du possible.

13.3. Si vous avez des raisons de croire que votre Carte a été utilisée pour entreprendre une Transaction sans votre consentement ou par erreur, vous pouvez nous demander d'enquêter sur la Transaction. Si nous enquêtons sur la Transaction, le montant contesté ne sera pas disponible jusqu'à ce que notre enquête soit terminée et si nous recevons des informations qui prouvent que la Transaction était authentique, ce montant sera déduit de votre Solde Disponible et nous pouvons vous facturer des frais d'enquête. Si vous n'avez pas suffisamment de Solde Disponible, vous devez nous rembourser le montant immédiatement sur demande.

### 14. Taux de change

14.1. Si vous utilisez votre Carte dans une devise autre que la devise dans laquelle votre Carte est libellée, un taux de change fixé par l'Opérateur sera facturé à la date à laquelle la Transaction est traitée. Les taux de change peuvent fluctuer et peuvent changer entre le moment où une Transaction est effectuée et le moment où elle est déduite de votre Solde Disponible. Vous acceptez que toute modification du taux de change peut être appliquée



immédiatement et sans préavis pour vous. Vous pouvez également être facturé des frais de change tels qu'ils sont énoncés dans les Conditions Tarifaires.

14.2. Veuillez consulter le site Web de l'Opérateur suivant pour plus d'informations sur les taux de change applicables :

<https://www.mastercard.com/global/currencyconversion/index.html>

## 15. Notre responsabilité

15.1. Nous ne serons pas responsables de toute perte résultant :

- i. de tout défaut résultant directement ou indirectement de toute cause indépendantes de notre volonté, y compris, sans s'y limiter, le manque de fonds et/ou la défaillance des services réseau aux ATM, les limites maximales de retrait fixées par les exploitants d'ATM et la défaillance des systèmes de traitement des données ;
- ii. de toute perte de profits, perte d'activité ou de toute perte indirecte, consécutive, spéciale ou punitive ;
- iii. de toute utilisation de cette Carte qui est contraire aux Conditions ;
- iv. pour les biens ou services achetés avec la Carte ; et
- v. pour tout dommage dû à la perte, à la fraude ou au vol que vous nous avez signalé 13 mois après l'événement.

15.2. Nous ne serons pas responsables envers vous si vos coordonnées ont changé et que vous ne nous l'avez pas dit.

15.3. Lorsque la carte est défectueuse en raison de notre fait, notre responsabilité doit être limitée au remplacement de la carte ;

15.4. Lorsque des sommes sont déduites à tort de votre Solde Disponible en raison de notre défaut de paiement, notre passif est limité au paiement d'un montant équivalent.

15.5. Aucune stipulation des Conditions n'exclut ni ne limite notre responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels résultant de notre négligence ou de notre fraude.

15.6. Dans la mesure permise par la loi, toutes les garanties légales, y compris implicites, sont expressément exclues.

15.7. Les exclusions et limitations ci-dessus énoncées dans ce paragraphe s'appliquent à toute mise en jeu de la responsabilité de nos sociétés affiliées telles que les Opérateurs, et tous autres fournisseurs, partenaires, distributeurs et l'un de leurs affiliés respectifs (le cas échéant), à votre égard, qui peuvent survenir en relation avec ces Conditions.

15.8. Pour tous les autres cas qui ne sont pas expressément couverts dans cet article 15, et dans la mesure permise par la loi applicable, notre responsabilité globale totale est limitée au montant total d'argent que vous avez déposé dans votre compte au cours des 12 mois avant la réclamation.

## 16. Plaintes



- 16.1. Si vous souhaitez vous plaindre de tout aspect de notre service, veuillez contacter le Service Client pour nous fournir les détails pertinents.
- 16.2. Toutes les plaintes que vous exprimez seront traitées rapidement et équitablement et nous nous attendons à ce que notre équipe du Service Client réponde à votre plainte par e-mail dans les 15 Jours Ouvrables.
- 16.3. Si, après avoir reçu une réponse de notre équipe des Services Client, vous n'êtes pas satisfait du résultat, vous pouvez faire passer votre plainte au Service des plaintes de TPL en écrivant à [complaints@transactpaymentslimited.com](mailto:complaints@transactpaymentslimited.com).
- 16.4. Si le Service des plaintes de TPL n'est pas en mesure de répondre immédiatement à votre demande, vous recevrez la confirmation que votre plainte a été reçue et qu'une enquête officielle sera menée. Nous estimons que vous devriez recevoir une réponse officielle de leurs constatations dans les 35 Jours Ouvrables suivant la réception de votre plainte.
- 16.5. Nous ferons tout notre possible pour parvenir à une résolution de votre plainte et expliquerons pleinement le raisonnement qui sous-tend notre décision.
- 16.6. Dans le cas peu probable où nous ne sommes pas en mesure de résoudre votre problème à votre satisfaction, vous avez le droit de renvoyer votre plainte à la Commission des services financiers à: Payment Services Team, Financial Services Commission, PO Box 940, Suite 3 Ground Floor, Atlantic Suites, Europort Avenue, Gibraltar ou par courriel [psdcomplaints@fsc.gi](mailto:psdcomplaints@fsc.gi).

## 17. Données Personnelles

- 17.1. TPL agit en tant que responsable du traitement uniquement pour ce qui concerne vos Données Personnelles dans le cadre de la souscription et de l'utilisation de la Carte et recueillera certaines informations sur l'acheteur et les utilisateurs de la carte afin d'opérer son activité liée à la Carte. La fourniture de vos Données Personnelles et le traitement de ces données sont nécessaires pour que chacun d'entre nous s'acquitte de ses obligations en application de ces Conditions. Parfois, le traitement peut être nécessaire afin que nous puissions prendre certaines mesures, à votre demande, avant de conclure ces Conditions. Si vous omettez de fournir les Données Personnelles que nous demandons, nous pourrions résilier ces Conditions conformément à l'article 11.1(ii)(b) ci-dessus.
- 17.2. Nous gérons et protégerons vos Données Personnelles conformément à toutes les lois applicables en matière de protection des données. Pour obtenir des renseignements complets sur le moment et les raisons pour lesquels nous recueillons des renseignements personnels à votre sujet, la façon dont nous les utilisons et les conditions dans lesquelles nous pouvons les divulguer, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur le Site Web dont l'adresse vous est fournie au moment où nous recueillons vos Données Personnelles.

## 18. Modifications des conditions générales





- 18.1. Nous pouvons mettre à jour ou modifier ces Conditions à tout moment sur un préavis d'au moins 2 mois, qui doit être notifié via le site Web et/ou par notification sur votre Application Kard, par e-mail ou terminal mobile.
- 18.2. Si vous n'êtes pas d'accord avec les modifications apportées aux Conditions, vous pouvez à tout moment, au cours de la période de préavis de 2 mois, résilier ces Conditions conformément à l'article 10 et transférer tout Solde Disponible inutilisé à ce moment-là, sans encourir de frais. Il est de votre responsabilité de consulter le site Web ou l'Application Kard pour tout changement et vous serez réputé avoir accepté toute modification apportée à ces Conditions à moins que vous ne nous avisiez avant la date prévue du changement.
- 18.3. Si une partie de ces Conditions est incompatible avec les exigences réglementaires, nous n'appliquerons pas les stipulations en cause telles que rédigées, mais nous les traiterons comme si elles étaient effectivement conformes aux exigences légales pertinentes. Si nous devons apporter des changements opérationnels avant de pouvoir nous conformer pleinement à toute nouvelle exigence légale, nous les apporterons dès que cela sera raisonnablement possible.

## 19. Langage

- 19.1. La version anglaise de ces Conditions (disponible sur [www.kard.eu/legal](http://www.kard.eu/legal)) et de tout contenu de communication et de site Web l'emportera sur toute autre version de langue que nous pouvons publier de temps à autre.

## 20. Gouverner le droit

- 20.1. Ces Conditions sont régies par la loi de Gibraltar.

## 21. Juridiction

- 21.1. Vous acceptez de vous soumettre à la compétence non-exclusive des tribunaux de Gibraltar.

## 22. Stipulations diverses

- 22.1. Tout retard ou défaut de notre part d'exercer un droit ou une action en vertu des Conditions ne doit pas être interprété comme une renonciation à ce droit ou recours ou empêcher son exercice à tout moment ultérieur.
- 22.2. La Carte est un produit de service de paiement et non un dépôt ou un produit de crédit ou bancaire et, en tant que telle n'est pas régie par le système de garantie des dépôts de Gibraltar. Nous protégerons toutefois vos fonds afin qu'ils soient protégés conformément à la Loi Applicable si nous devenons insolubles.
- 22.3. Si une stipulation de ces Conditions est jugée inapplicable ou illégale, les stipulations restantes demeureront pleinement applicables et opposables.



22.4. Vous ne pouvez pas céder ou transférer vos droits et/ou obligations en application de ces Conditions et vous serez la seule partie de ce contrat conclu avec nous. Vous resterez responsable jusqu'à ce que toutes les Cartes qui vous sont remises soient annulées ou expirées et que toutes les sommes dues en vertu de ces Conditions aient été payées par vous en totalité. Nous pouvons céder nos droits et obligations en application de ces Conditions à un tiers et sous-traiter l'une ou l'autre de nos obligations en application de ces Conditions.



## Annexe A

### CONDITIONS TARIFAIRES

---

Ces Conditions Tarifaires, ainsi que le reste du Contrat, réglementent l'utilisation de votre Compte.

Sauf stipulation expresse contraire, les mots et expressions contenues dans ces Conditions Tarifaires ont la même signification que celle contenue dans les Conditions Générales

#### Définitions

**Application** : Kard

**Devise** : EUR

**Site Web** : <https://www.kard.eu>

#### 1. **Service Client**

Si vous rencontrez tout problème avec votre Compte, s'il vous plaît contactez-nous.

Le Service Client peut être contacté comme suit :

- Par téléphone : Le Service peut être contacté du territoire français au +33 (0)1 83 64 31 07
- Par mail : [love@kard.eu](mailto:love@kard.eu)
- Par courrier postal : Kard, 20 Passage de la Bonne Graine 75011 Paris, France
- Sur le site Web ou via l'Application

Vous pouvez nous contacter tous les jours de la semaine. Il est toutefois possible que nous ne puissions répondre immédiatement.

Tout réponse de notre part vous sera adressée via le site Web et/ou par notification sur votre Compte et/ou par mail.

Veuillez noter que nous nous réservons le droit, après Vous avoir informé durant l'appel, d'enregistrer les conversations entre le Service Client et Vous à des fins d'assurance de qualité.



## 2. Les Limitations de votre Compte

Tous les montants ci-dessous sont en Euros

Virements SEPA	Carte		
	Carte d'Essai	Jeune	Carte GPR
<b>Virements SEPA Mensuels</b>			
Montant	150.00	25,000.00	50,000.00
Nombre	100	100	100
<b>Transactions Domestiques</b>			
<b>Paielements quotidiens en Point de Vente par carte</b>			
Montant	100.00	1,000.00	1,500.00
Nombre	100	100	100
<b>Paielements hebdomadaires en Point de Vente par carte</b>			
Montant	150.00	1,500.00	3,000.00
Nombre	100	100	100
<b>Paielements sans-contact quotidiens</b>			
Montant	100.00	250.00	500.00
Nombre	5	5	5
<b>Paielements quotidiens en ligne par carte</b>			
Montant	100.00	1,000.00	1,500.00
Nombre	100	100	100
<b>Paielements hebdomadaires en ligne par carte</b>			
Montant	100.00	1,500.00	3,000.00
Nombre	100	100	100
<b>Retraits quotidiens</b>			
Montant	--	100.00	510.00
Nombre	--	10	25



**Retraits hebdomadaires**

Montant	--	500.00	1,000.00
Nombre	--	35	35

**Transactions internationales**

		<b>Carte</b>	
	<b>Carte d'Essai</b>	<b>Jeune</b>	<b>Carte GPR</b>

**Paiements quotidiens en Point de Vente par Carte**

Montant	100.00	1,000.00	1,500.00
Nombre	100	100	100

**Paiements hebdomadaires en Point de Vente par carte**

Value	150.00	4,000.00	6,000.00
Number	100	100	100

**Paiements sans-contact quotidiens**

Montant	100.00	150.00	150.00
Nombre	5	5	5

**Paiements quotidiens en ligne par carte**

Montant	100.00	1,000.00	1,500.00
Nombre	100	100	100

**Paiements hebdomadaires en ligne par carte**

Montant	150.00	4,000.00	6,000.00
Nombre	100	100	100

**Retraits quotidiens**

Montant	--	100.00	510.00
Nombre	--	10	25

**Retraits hebdomadaires**

Montant	--	500.00	1,000.00
---------	----	--------	----------



Nombre -- 35 35

### 3. Frais de votre Compte

#### Frais du Compte et de la Carte

---

Application mobile	Gratuit
Gestion du compte	Gratuit
Emission de la carte virtuelle	Gratuit
Emission de la carte physique	Gratuit
Livraison de la carte physique	Gratuit
Remplacement de la carte physique	5.00

#### Frais de Rechargement

---

Rechargement par virement bancaire	Gratuit
Rechargement par carte	Gratuit

#### Frais de Transactions

---

Virement Instantané	Gratuit
Paiement par Carte	Gratuit
Retrait	1.00
<i>Nombre de retraits gratuits</i>	<i>3 par an</i>

#### Frais Internationaux

---

Paiement par carte	Gratuit
Retrait - coût fixe / coût variable	1.00 + 2.0%

*Taux d'échange applicable déterminé par Mastercard à la date de la transaction*



## Annexe B

### FORMULAIRE DE RETRACTATION

---

A l'attention de Kard (5, avenue du Général De Gaulle – 94160 Saint-Mandé):

Je vous notifie par la présente de mon souhait de résilier l'ouverture d'un compte ci-dessous :

Signé le :

Nom d'utilisateur :

Adresse de l'utilisateur :

Date :

Signature de l'utilisateur :